



ORFIS

## Ile de la Réunion

Evaluation ex-ante dans le cadre de la  
préparation des programmes  
opérationnels européens 2007-2013

### Rapport final

**Votre contact :**

Pierre ROUX  
ORFIS Département Conseil  
04 72 69 38 99 – 06 86 07 32 97  
proux@orfis.fr

"Le Palais d'Hiver" 149, Bd Stalingrad 69100 Villeurbanne  
Tél. 04 72 69 38 88 - Fax. 04 78 93 61 91 - Mail : conseil@orfis.fr  
<http://www.orfisbti.com>

SA au capital de 1 015 000 € 957509045 RCS Lyon - TVA CEE FR 90 957509045

## Sommaire

1. RAPPORT D’EVALUATION ENVIRONNEMENTALE .....	2
2. RAPPORT D’EVALUATION EX-ANTE.....	2
2.1 <i>Evaluation de l’analyse socio-économique et des premières options stratégiques</i> .....	4
2.2 <i>Evaluation de la stratégie : bien-fondé et cohérence interne et externe</i> .....	8
2.3 <i>Evaluation des objectifs quantifiés et les impacts estimés</i> .....	28
2.4 <i>Evaluation du système de mise en œuvre et recommandations complémentaires</i> .....	39

## 1. Rapport d'évaluation environnementale

Le document finalisé et mis en consultation est joint à part

## 2. Rapport d'évaluation ex-ante

Les champs de l'évaluation Ex-Ante	Les 5 volets de l'évaluation Ex-Ante
<ul style="list-style-type: none"><li>• la prise en compte de l'<b>expérience acquise</b> au cours des précédentes périodes de programmation</li><li>• la qualité du <b>diagnostic stratégique</b></li><li>• la pertinence et la cohérence des <b>programmes</b></li><li>• les <b>effets attendus</b> et leur quantification</li><li>• les <b>dispositions de mise en œuvre</b></li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Un examen de la prise en compte des recommandations des évaluations antérieures par les gestionnaires des programmes.</li><li>2. Une appréciation de la qualité du diagnostic et de la pertinence des choix stratégiques effectués</li><li>3. Une appréciation de la pertinence et de la cohérence des programmes par l'analyse de la correspondance des objectifs avec les enjeux et les risques identifiés par le diagnostic, au niveau régional, national et communautaire</li><li>4. Un examen des effets attendus à travers :<ul style="list-style-type: none"><li>- un accompagnement des partenaires du programme dans la définition des indicateurs quantitatifs et qualitatifs au bon niveau d'intervention;</li><li>- un examen de la pertinence, du réalisme, de la fiabilité des indicateurs proposés</li></ul></li><li>5. Un examen des dispositions de mise en œuvre, notamment en termes de cohérence des modalités prévues pour le monitoring du programme, ainsi que pour l'évaluation.</li></ol>

### ***Une démarche interactive et itérative, adaptée à la méthode locale engagée***

La "méthode réunionnaise" de partenariat exploitée lors de l'élaboration des précédents Documents de Programmation a été réaffirmée dans le cadre de la préparation des programmes 2007-2013. Elle s'appuie sur la mobilisation des acteurs publics et la volonté affirmée de mettre en œuvre, à partir d'une stratégie commune et transversale, les actions qui contribuent au développement de l'île dans le respect des prérogatives de chacun des acteurs.

Pour les POE 2007-2013, la multiplication des cadres stratégiques communautaires (politique régionale pour le FEDER et le FSE, politique de développement rural pour le FEADER et politique de la pêche pour le FEP), l'existence de documents stratégiques nationaux distincts et l'absence d'un Document Unique de Programmation au plan local ont incité les acteurs locaux à une plus grande vigilance en matière de coordination.

Les délais de formalisation des référentiels stratégiques suprarégionaux et les incertitudes s'agissant des niveaux, des orientations ou des modalités de gestion des crédits du FEP et du FEADER, ont quelque peu ralenti les processus de définition stratégique et surtout de négociation, essentiels dans le cadre réunionnais d'une démarche d'élaboration fortement intégrée, car partenariale et pluri-fonds.

Dans ce contexte, le cabinet-conseil chargé de l'évaluation ex-ante s'est attaché à apporter l'assistance interactive et itérative attendue par une intervention d'accompagnement local des acteurs, de mai 2006 à février 2007, au fur et à mesure de la production des documents structurant progressivement les PO, lesquels ont été finalisés à la mi-décembre 2006.

Les consultants ont ainsi rencontré au cours de nombreuses réunions d'analyse contradictoire sur les documents-projets successifs (bilan-état des lieux, diagnostic, cadre stratégique, orientations et propositions associées, maquette financière, projets de PO) :

- les représentants des 3 partenaires publics co-pilotes de l'élaboration (Etat, Région, Département)
- les responsables et chargés de mission de l'AGILE, structure de coordination de la démarche

- les pilotes et rapporteurs des 14 groupes thématiques mis en place pour les travaux de bilan et de proposition sur les actions passées et à venir bénéficiant de co-financements européens.

Leur assistance s'est traduite par la production de notes d'étape et conseils oraux d'appréciation et de préconisation successifs. Ils sont ci-après exploités pour ce qu'ils conservent de pertinent compte tenu de l'évolution des documents-projets sur lesquels ils portaient, et qui ont depuis partiellement intégré les remarques et suggestions faites.

## Analyse des leçons tirées de l'expérience

### *Prise en compte des recommandations des évaluations antérieures*

→ La démarche de préparation des programmes opérationnels européens 2007-2013 a exploité l'ensemble des documents évaluatifs, prospectifs et politiques :

- Evaluations à mi-parcours et finale, s'attachant notamment à l'analyse des contributions du DOCUP à des enjeux communautaires transversaux et prenant en compte les recommandations en termes de gouvernance en maintenant et développant le partenariat État/Région/Département malgré des programmes distincts
- Rapport OCDE 2004
- Bilans des mesures : lecture des réalisations du DOCUP actuel
- Projet d'état des lieux – diagnostic
- Réflexions prospectives et stratégiques menées par les acteurs dans le cadre de leurs analyses et projections de politiques et d'actions publiques : PRDF, PR2D, PDCS, actualisation SAR, contribution de la Réunion au CRSN, SDADD, PASER, cahiers de l'agriculture...)

Les éléments d'évaluation, de mise en perspective et de recommandations émis lors de ces analyses précédentes ont été progressivement exploités au cours de la démarche d'élaboration des PO 2007-2013 de façon satisfaisante.

Cette prise en compte des leçons de l'expérience est retracée avec rigueur en partie 2, commune à tous les programmes opérationnels, s'agissant des bases de réflexion pour l'établissement du diagnostic, puis aux § 5.1, 5.2, 5.3 pour la présentation de la cohérence externe et interne de la stratégie.

Du premier projet à sa version finale, le diagnostic a été progressivement enrichi par l'exploitation plus systématique et structurée des analyses effectuées dans ces différentes contributions (exemple : données de références, et appréciation des politiques et de l'impact des mesures mises en œuvre en termes de mobilité, emplois par secteurs, TIC, qualifications, déplacements,...).

## 2.1 Evaluation de l'analyse socio-économique et des premières options stratégiques

### Etape d'assistance interactive de mai 2006

Les analyses et appréciations ont porté sur une première formalisation d'éléments-projets de diagnostic et ont contribué à son évolution conformément à la dynamique itérative souhaitée.

Les travaux et échanges ont traité :

- de l'évaluation des besoins territoriaux, avec une analyse comparé avec les diagnostics récemment établis dans d'autres documents : evaluation ex-ante pour le Docup 2000-2006, plan régional et schéma départemental de développement durable, plan régional de formation, plan départemental de cohésion, actualisation du SAR, étude OCDE 2004
- de la formalisation retenue pourrait faire émerger et formaliser des problématiques communes et mettre à jour des enjeux prioritaires distinguant tendances structurelles et tendances émergentes
- 
- pour amorcer la définition des orientations stratégiques régionales.

Des propositions de complément ont été formulées s'agissant :

- des problématiques comportementales : 'socio-pratiques' professionnelles, sociales, sanitaires, que les logiques d'intervention publiques devraient particulièrement s'attacher à renforcer ou orienter
- des besoins et pratiques en termes d'accompagnement des activités et des acteurs : exemple : les bilans par mesure ont pointé les limites du financement de structures et le besoin de passer de réponses de type soutien aux structures à des réponses démarche d'optimisation de la mobilisation des ressources d'aide aux porteurs projets :
  - o secteur de l'insertion
  - o secteur agricole (encadrement technique, animation....)
  - o aides aux entreprises
  - o ...

Appréciation du profil environnemental : l'analyse a porté sur le traitement de chacun des domaines environnementaux, la transversalité potentielle et la hiérarchie des problématiques environnementales pour dégager les enjeux prioritaires correspondants.

### Etape d'assistance interactive de juin-juillet 2006

Les appréciations et recommandations de l'évaluateur ont porté sur les travaux et documents d'analyse socio-économique et environnementale conduisant à la formalisation du diagnostic, dans la version datée du 30 mai 2006.

Nous avons exploité la documentation collectée au cours du séjour effectué courant mai 2006, ainsi que celle transmise par la suite par l'AGILE. Notre assistance s'est aussi appuyée sur les avis et compléments d'information recueillis au cours des entretiens réalisés avec les agents de l'AGILE et les pilotes des groupes de réflexion réunis pour les travaux de bilan et de pré-diagnostic

Les travaux d'analyse documentaire et de suggestion en réunion de travail ont porté sur :

- des points d'amélioration de la lisibilité (titres, mise en gras, encadrés de données)
- l'approfondissement de certains des thèmes correspondant à des Orientations Stratégiques Communautaires ou à des priorités CRSN et notamment les potentiels réunionnais en matière d'innovation et de recherche, d'exploitation des TIC, de formation initiale et continue (capacité d'accueil et d'ingénierie)
- le besoin complémentaire et l'actualisation de certaines données de contexte pour étayer les descriptions de l'existant

- la pertinence des domaines de regroupement des atouts-faiblesses-opportunités-menaces (avec par exemple une réserve émise pour la thématique « patrimoine culturel », supprimée dans la version finale)
- la formulation des problématiques entre celles qui définissent des besoins et celles qui préfigurent des objectifs.

Pour une meilleure lisibilité, il s'est agi de différencier les défis (*appels à se confronter à, cibles visées, obstacles à franchir*) qui relèvent en fait plutôt d'une formalisation stratégique et les enjeux (*ce que l'on risque de perdre ou de gagner*) tirés du diagnostic.

## Avis sur l'analyse socio-économique présentée dans le PO

L'analyse socio-économique produite donne une vision actualisée et précise de la situation de La Réunion.

Elle est articulée autour de trois défis humain, économique et territorial, correspondant d'ailleurs aux trois axes d'analyse requis dans une approche de développement durable. Pour chacun d'eux, l'analyse s'est attachée à distinguer les problématiques et les besoins relevant de phénomènes structurels d'une part, de nouvelles tendances ou enjeux d'autre part.

La note introductive et les profils sociétal, économique et environnementaux ont fait l'objet de relectures successives de la part de l'évaluateur ex-ante, de l'AGILE et en CLS permettant de faire ressortir les enjeux et d'introduire des données de référence plus récentes sous la forme d'encadrés complémentaires.

Le tableau de synthèse AFOM a été revu et simplifié avec 6 domaines présentant une sélection des éléments constitutifs des enjeux majeurs.

La dernière version de l'analyse environnementale finalisée par la DIREN en novembre 2006 peut apporter un complément utile au profil environnemental intégré au diagnostic territorial.

### **Complétude du diagnostic et de l'analyse SWOT (AFOM)**

Le diagnostic territorial permet de disposer d'une analyse approfondie de la situation de l'île de la Réunion en 2006. Il comporte trois volets offrant 3 niveaux de lecture complémentaires :

- une note de synthèse introductive décrivant les problématiques transversales à partir des constats sur les mutations, les phénomènes de croissance et les défis de l'île
- un état des lieux avec trois profils :
  - sociétal, qui souligne les enjeux démographiques et de cohésion sociale (la différenciation hommes/femmes étant assez régulièrement effectuée)
  - économique, qui présente les facteurs et les limites de la croissance économique
  - environnemental, établi selon une analyse sectorisée et un formalisme correspondant au cadre de restitution prévu
- une revue synthétique des « atouts-faiblesses-opportunités-menaces », proposant une classification des éléments de diagnostic selon des domaines spécifiques.

L'analyse du marché du travail (état et évolution du chômage, de l'emploi global et par secteur) est intégrée avec des éléments dans la note de synthèse, le profil sociétal et le profil environnemental.

Sur le volet sociétal, le diagnostic n'identifie pas formellement d'enjeu lié aux socio-pratiques, *i.e.* aux comportements professionnels, sociaux, sanitaires, environnementaux,... que l'intervention publique pourraient s'attacher à renforcer ou orienter par des actions de sensibilisation auprès de la population ou de soutien aux acteurs économiques et institutionnels.

Cela s'explique notamment, selon nos interlocuteurs, par le faible nombre relatif des études sociologiques locales, récentes et disponibles, au regard de celles traitant des problématiques économiques ou environnementales.

Dans le tableau AFOM (SWOT), les domaines de regroupement des atouts-faiblesses-opportunités-menaces présentent une pertinence satisfaisante et recourent pour la plupart des champs d'orientation stratégique communautaire ou de priorités CRSN ou PSN.

### **Identification et hiérarchisation des enjeux et des priorités**

L'analyse socio-économique été présentée en instance de concertation, au travers d'un powerpoint qui reprend les éléments de la note introductive et identifie, selon un classement par paragraphe, les enjeux suivants :

#### Les rapides et profondes mutations de la Réunion

- Accélération de l'histoire
  - De la colonie à la départementalisation
    - **enjeu** politique, rôle pivot de la filière canne, territoire faiblement peuplé
  - De l'intégration européenne à la mondialisation
    - permanence des **enjeux** liés au rattrapage mais nouveaux **enjeux** liés à la mondialisation (ouverture économique, intégration régionale, mobilité internationale)
- Enjeux** futurs moins liés aux mutations politiques qu'aux mutations liées au développement des ressources humaines, activités économiques et du territoire
- Dynamiques qui renouvellent le territoire (*NDLR : sous-titre peu explicite*)
  - Une évolution différenciée des moteurs de la croissance économique
    - Secteur primaire :
      - maintien et amélioration qualitative au niveau de la production agricole : **enjeux** liés à la rationalisation de la commercialisation et à l'organisation de la production
      - croissance organisée pour la pêche et l'aquaculture : **enjeux** liés à la consolidation de cette dynamique
    - Secteur secondaire
      - **enjeux** de consolidation (compétitivité, commande publique, grands chantiers)
    - Secteur tertiaire
      - **enjeux** de croissance et de création d'emplois
    - L'enjeu des ressources humaines
      - émergence d'une ressource humaine qualifiée
        - **enjeux** d'adaptation des politiques d'accompagnement, d'insertion et de mobilité
      - pôle d'excellence enseignement recherche
        - **enjeux** de rayonnement à l'échelle de la zone Océan Indien
- L'environnement et les grands chantiers au coeur des mutations territoriales
  - **enjeux** liés à l'autonomie énergétique, à la gestion des déchets et à la valorisation des espaces naturels

#### Un contexte de fortes croissances

- une croissance démographique persistante
  - demande sociétale importante génératrice d'investissements publics
    - **enjeu** lié à la capacité des politiques publiques à apporter des réponses
- Une croissance économique soutenue porteuse d'emplois durables
  - **enjeux** d'équilibre entre secteurs émergents – secteurs traditionnels, leviers en matière d'emplois
- L'expansion constante de l'espace urbain et rural
  - **enjeux** :
    - concilier les réponses aux différents besoins (habitats équipement/ maintien d'une activité agricole forte/préservation du cadre de vie)
    - définir l'usage des sols : politique d'aménagement du territoire et politique foncière

#### Les défis de l'île

- le défi de la performance économique
  - le défi des handicaps structurels de l'ultrapériphéricité
    - **enjeu** de l'intégration régionale
  - la nécessaire consolidation des secteurs traditionnels
    - **enjeux** d'une agriculture multifonctionnelle
    - dynamique du BTP
      - défis communs : productivité et qualité, actions collectives, travail en réseau sur la recherche et la formation, **enjeu** technologique
- Les **enjeux** territoriaux et environnementaux : le défi de la complexité

- valorisation des richesses et ressources naturelles
  - enjeux de conservation des espaces naturels et sensibles
  - gestion des ressources en eau
    - enjeux de durabilité
- contraintes de bâtir sur un territoire aux forts risques géologiques et climatiques
- équation difficile du développement urbain
- ampleur des grands chantiers et des grands projets
- Des infrastructures d'échange (port, aéroport) au service de la compétitivité du territoire

## Identification et projection des problématiques et enjeux transversaux

En complément de l'analyse SWOT, à titre de contribution à l'enrichissement de la réflexion, l'étude du diagnostic produit et des autres documents d'analyse récents de la situation locale, associée à notre propre connaissance de la Réunion, a permis de décrire 6 macro-problématiques transversales exploitant les éléments et enjeux mis à jour.

Le tableau qui suit, avec les limites de l'exercice de synthèse intermédiaire, dans lequel elles ont été traduites en pré-orientations, montre leur pertinence et leur complétude au regard des 3 axes structurant retenus dans une logique « hommes-activités-territoire », ainsi qu'avec les 4 fonds européens, dans l'optique d'une stratégie pluri-fonds.

Macro-problématiques	Compatibilité avec une optique de structuration :			Pertinence pluri-fonds			
	Hommes et Femmes	Activités Economie	Territoire	FEDER	FSE	FEADER	FEP
<b>Foncier</b>	Evolution maîtrisée du « vivre ensemble » urbain ou rural	Besoins de nouveaux logements et d'espaces d'activité économique	Affectation pertinente et rigoureuse de l'espace entre les aires urbaines, rurales et naturelles	x		x	x
<b>Marchés solvables</b>	Soutien aux initiatives entrepreneuriales et de RDT	Emergence et développement de niches économiques (produits, clientèles)	Aménagement de zones éco spécialisées (micro-clusters)  Infrastructures pour la diversification (IAA, pêche, tourisme, recherche)	x		x	x
<b>Qualifications</b>	Réduction des sorties précoces et illettrisme. Optimisation régionale des cursus traditionnels	Pôle d'ingénierie de formation - Soutien à l'apprentissage et à la professionnalisation Excellence - exploitation TIC	Implantations de proximité et attractivité régionale de Réunion comme « territoire de formation » dans sa zone	x	x	x	x
<b>Environnement naturel</b>	Développement des compétences et des comportements de valorisation-protection	Valorisation durable des opportunités et atouts du patrimoine écologique	Densification urbaine Sanctuarisation positive Modernisation-extension des infrastructures de gestion eau-déchets	x	x	x	x
<b>Energies</b>	Sensibilisation et aide aux éco-usages	Import-substitut <sup>o</sup> ER Soutien à l'éco-construction et à l'éco-consommation	Sécurisation et intégration envir. des équipements de production-distribution	x		x	
<b>Mobilités</b>	Aide au partage des moyens de transport  Aide au départ choisi	Chantiers structurants les déplacements internes  Dispositifs de transports collectifs	Infrastructures de développement des déplacements doux et d'échange international Réunion « espace de coopération internationale »	x	x		

## ***Adhésion des divers partenaires au diagnostic effectué***

Les entretiens réalisés auprès des pilotes des groupes de réflexion « diagnostic », ainsi qu'avec les représentants des institutions parties prenantes nous permettent de conclure à une bonne acceptation de la démarche et du résultat du diagnostic conduit.

## ***Définition de bases de référence et pertinence des données de contexte***

Les profils sociétaux, économique et environnementaux présentent des données et statistiques en appui des points d'état des lieux abordés, qui apportent une partie des bases de références ou indicateurs de contexte utiles dans la définition des indicateurs.

## **2.2 Evaluation de la stratégie : bien-fondé et cohérence interne et externe**

### ***Structuration générale***

L'orientation de la formulation de la stratégie autour de la notion de compétitivité, qui se justifie comme une ambition durable, a été exploitée avec précaution en argumentation, pour démontrer en quoi elle correspond à des enjeux de performance prenant particulièrement en compte les spécificités réunionnaises, les priorités d'actions à la fois sur les tendances lourdes du territoire et sur les tendances émergentes.

L'ambition de compétitivité intègre ainsi de façon dynamique le traitement « en convergence » des besoins de rattrapage structurels de la Réunion et les enjeux d'ouverture et de confrontation aux marchés et acteurs des zones environnantes.

L'argumentation introductive de la stratégie régionale intégrée, en adossant l'ambition de compétitivité durable à la volonté de performance, souligne la cohérence entre le souci de cohésion et l'objectif d'amélioration des capacités, des qualités et des qualifications des acteurs et des facteurs de développement réunionnais.

### ***Qualité de l'argumentaire***

Le programme opérationnel présente de façon satisfaisante les éléments de cohérence de la stratégie réunionnaise établie par le partenariat Etat-Région-Département.

Au § 4.2, les éléments sont répertoriés qui marquent clairement les correspondances des orientations stratégiques avec les enjeux mis à jour dans le diagnostic par l'exploitation des profils sociétal, économique et environnemental.

Au chapitre 5, le § 5.1.1 explicite les choix d'affectation par fonds effectués en conséquence de la définition d'une stratégie intégrant l'ensemble des problématiques régionales.

Les lignes de partage inter-fonds retenues, dont nous avons discuté avec les responsables et chargés de mission de l'AGILE, instance de coordination, mais aussi incidemment avec les pilotes et rapporteurs des groupes thématiques, nous apparaissent pertinentes et cohérentes avec les cadres d'intervention de chacun des fonds.

Le § 5.1.2 explicite la convergence de la stratégie réunionnaise avec les orientations stratégiques issues des documents structurant l'action de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général pour les années à venir. La démarche d'élaboration partenariale est bien entendu un atout majeur pour assurer une telle mise en cohérence des volontés politiques et administratives en faveur du développement de l'île.

Les § 5.2 et 5.3 positionnent la stratégie réunionnaise vis-à-vis des référentiels nationaux (CRSN, PSN, PNR) et communautaires.

Outre l'exploitation des tableaux d'analyse croisée produits parallèlement par l'évaluation, les argumentaires développés, en précisant le contenu des axes et sous-axes de la stratégie, permettent de ne pas s'en tenir qu'à la présentation d'orientations trop génériques et d'établir les points de correspondance avec les lignes directrices intégrées 2005-2008 de la Stratégie de Lisbonne révisée, ainsi que documents de communication de la Commission.

Le § 5.3.4 présente de façon claire le respect du ciblage des dépenses FEDER-FSE dans le cadre établi des rubriques Lisbonne, ainsi que l'adéquation très satisfaisante de la maquette financière du PO avec les objectifs d'earmarking pour l'affectation des crédits UE.

Les propositions effectuées dans le cadre des notes d'étape s'agissant de l'amélioration des formulations stratégiques ont fait l'objet d'un traitement par les rédacteurs et d'une présentation en comité local de suivi qui a retenu certaines des modifications sémantiques proposées.

## **Etape d'assistance interactive de septembre 2006**

Nos travaux ont porté sur les documents de projection et d'orientation conduisant à la formalisation du projet de stratégie intégrée, dans la version datée du 10 août 2006.

Nous avons exploité la documentation collectée au cours d'un deuxième séjour effectué fin août 2006, ainsi que celle transmise par l'AGILE. Nous nous sommes aussi appuyés sur les avis et compléments d'information recueillis au cours d'entretiens avec les agents de l'AGILE, en réunion du CLS, et avec la DIREN.

Les appréciations et recommandations ont traité de :

- la cohérence du projet de stratégie avec :
  - o le diagnostic territorial
  - o les orientations communautaires de la politique de cohésion et celles intégrées aux règlements établis par fonds
  - o les priorités définies dans le CRSN - PSN et PNR
  - o les autres formalisations stratégiques locales récentes
- la qualité de l'écriture stratégique proprement dite (appréciation des formulations et argumentations)

Pour mémoire, nous avons noté ci-après les formulations pour lesquelles les préconisations d'amélioration (*en italiques*) issues de cette première analyse, ont été retenues ou ont généré une modification

### **1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain**

#### **1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale**

##### **1-1-1. Miser sur des marchés** (*compétences - (construire des parcours de formation et professionnels) d'avenir et des méthodes innovantes*)

Conforter les filières de formation et de recherche existantes et développer celles qui sont porteuses d'attractivité et de performance à l'échelle internationale  
Encourager l'innovation pédagogique

### **1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays**

Donner l'envie et les moyens **de partir** (*du départ positif*) : l'impératif de mobilité  
Adapter la politique de mobilité à la cible des jeunes diplômés  
Favoriser l'apprentissage des langues étrangères

### **1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble** (*pour le renforcement et l'adaptation des RH*)

Améliorer la coordination des politiques d'emploi, de formation et d'insertion  
Développer la culture entrepreneuriale notamment chez les femmes  
Améliorer les performances du système **éducatif et** de formation

## **1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois**

### **1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale**

Accompagner les **parcours des publics peu formés** vers la qualification professionnelle et l'emploi  
Enrayer l'illettrisme et lutter contre les discriminations  
Valoriser l'identité réunionnaise et les savoirs faire patrimoniaux

### **1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique**

Accompagner la démographie éducative  
Anticiper le développement du sanitaire et du médico-social (*transféré en 2-1-1*)  
**Encourager la réactivité** (*Soutenir l'activité*) **des dispositifs** (*d'adaptation des compétences*)  
Renforcer le lien enseignement-recherche-économie

## **2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international**

### **2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien**

#### **2-1-1. Développer les secteurs stratégiques**

Poursuivre le développement de la recherche afin que La Réunion en soit le chef de file dans l'Océan Indien  
Encourager le rebond du tourisme  
Valoriser les potentialités de la pêche et l'aquaculture  
**Miser sur l'ingénierie et la formation**  
**Relever le pari** (*Intensifier les usages*) des technologies de l'information et de la communication  
Construire les filières économiques de l'environnement et de l'énergie  
Exploiter le gisement des services à la personne

#### **2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien**

Tenir compte de la situation ultrapériphérique : les principes d'une stratégie des grands équipements d'ouverture pour le long terme  
Port Réunion : du service d'une « économie locale » à celui d'une compétitivité dans l'ouverture  
Les équipements aéroportuaires : confirmer la complémentarité Gillot - Pierrefonds  
Saisir les opportunités liées au développement des infrastructures numériques

#### **2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international**

Améliorer l'environnement **(économique)** par une coordination des politiques et des actions de coopération régionale, nationale et communautaire  
**Accompagner les entreprises de manière adaptée et globale**

Réseaux et performance environnementale : construire en fonction des réseaux ou des potentiels et développer l'autonomie fonctionnelle de l'habitat

### **3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers**

**Diffuser la logique de projet dans les modes opératoires**

### Étape d'assistance interactive d'octobre-novembre 2006

Éléments de l'assistance itérative et interactive préalable à la définition des axes structurant chacun des programmes opérationnels, les tableaux qui suivent retracent une seconde phase d'étude approfondie de la cohérence de contenu interne de la stratégie.

Elle a été effectuée en s'appuyant sur l'analyse des propositions associées à chacune des orientations stratégiques définies, pour identifier des améliorations potentielles ainsi que des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact. Les pilotes et rapporteurs des 14 groupes thématiques activés pour la phase de bilan ont été rencontrés pour être associés à cette phase d'analyse.

Orientations stratégiques intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013 (en italiques, les éléments objets d'une proposition de modification)	Appréciation de cohérence intitulés/contenus et du positionnement dans l'ensemble du cadre stratégique	Formulations et positionnements alternatifs proposés par l'évaluateur après analyse des contenus	Proposition d'Indicateurs associés (R* = réalisation ; Rt = résultat ; I = Impact)
<b>1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain</b>			
1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale	Proposition de compléter l'intitulé en précisant l'avenir "des ressources humaines réunionnaises"	1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir <b>des ressources humaines réunionnaises</b> à l'échelle internationale	
1-1-1. Miser sur des marchés d'avenir et des méthodes innovantes	Proposition de modification de l'intitulé en remplaçant "marchés" par "compétences"	1-1-1. Miser sur des <b>compétences</b> d'avenir et des méthodes innovantes	
1-1-1-1 Conforter les filières de formation et de recherche existantes et développer celles qui sont porteuses d'attractivité et de performance à l'échelle internationale	Quelle lisibilité pour la stratégie "recherche" entre 1-1-1-1 (soutien-dépt aux compétences & acteurs ?), 1-2-2-4 (soutien à l'interfaçage des besoins & cursus ?) et 2-1-1-1 (aides aux initiatives et dépt d'outils-structures ?) La thématique "formation" relève de plusieurs orientations selon que l'on traite des acteurs ou des bénéficiaires <b>Proposition de modification de l'intitulé en : Développer les filières de formation et de recherche porteuses d'attractivité et de performance à l'échelle internationale</b>	1-1-1-1 <b>Développer</b> les filières de formation et de recherche porteuses d'attractivité et de performance à l'échelle internationale	Rt/(R*) : nb de postes de chercheurs (soutenus) Rt : nb de bénéficiaires de bourses d'études supérieures/recherche, nb formateurs formés, nb d'élèves accueillis/an R* : nb de stages-modules de qualification Rt : nb de bénéficiaires de stages-modules de qualification (et nb moyen de bénéficiaires par session) I : Evolution 2013/2006 du nb de professionnels et capacités d'accueil des filières soutenues
1-1-1-2 Encourager l'innovation pédagogique	L'intitulé "pédagogique" peut apparaître un peu restrictif	1-1-1-2 Encourager l'innovation <b>d'apprentissage et de formation</b>	R* : nb de projets soutenus - Rt : % des crédits prévus consommés - I : Nb de nouvelles offres de formation et processus d'apprentissage en 2013/2006
1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays	Proposition de modification de l'intitulé par ajout après "d'emplois" de "et l'acquisition de compétences"	1-1-2. Développer une <b>politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois et l'acquisition de compétences plus diversifiées dans un plus grand nombre de pays</b>	
1-1-2-1 Donner l'envie et les moyens de partir : l'impératif de mobilité	Proposition remplacement de "de partir" par "d'une mobilité positive" R* : nb de départs - Rt : nb de pays-destinations recevant des Réunionnais en formation - I : % d'une classe d'âge ayant recours à la mobilité	1-1-2-1 Donner l'envie et les moyens <b>d'une mobilité positive</b>	R* : nb de départs - Rt : nb de pays-destinations recevant des Réunionnais en formation - I : % d'une classe d'âge ayant recours à la mobilité
1-1-2-2 Adapter la politique de mobilité à la cible des jeunes diplômés			R* : nb de départs - Rt : situation prof à 1 an - I : % d'une classe d'âge ayant recours à la mobilité - % des jeunes diplômés dans les bénéficiaires d'actions de soutien à la mobilité
1-1-2-3 Favoriser l'apprentissage des langues étrangères			R* : nb d'actions/de bénéficiaires de formation aux langues étrangères - Rt : taux de certification obtenu - I : % des bénéficiaires de formation professionnel concernés par une formation en langues étrangères
1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble	Proposition de précision de l'intitulé par ajout de "pour le renforcement et l'adaptation des RH- compétences"	1-1-3. Appliquer une <b>stratégie d'ensemble pour le renforcement et l'adaptation des RH- compétences</b>	
1-1-3-1 Améliorer la coordination des politiques d'emploi, de formation et d'insertion	Compte tenu du paragraphe et des propositions associées, <b>proposition de modification</b> par : "Améliorer la coordination et l'efficacité des dispositifs d'emploi et de formation".	1-1-3-1 Améliorer la coordination des dispositifs d'emploi et de formation	R* : nb de personnes accueillies, nb de personnes positionnées - Rt : % des bénéficiaires d'action de Form" prof ayant bénéficié d'une prestation d'orientation - I : % de dossiers-bénéficiaires "unique" (sans retour)
1-1-3-2 Développer la culture entrepreneuriale notamment chez les femmes	<b>Proposition : insérer une virgule après entrepreneuriale</b>	1-1-3-2 Développer la culture entrepreneuriale, notamment chez les femmes	R* : nb de bénéficiaires ; Rt : nb de projets (création reprise) viables après 2 ans ; I : nb d'entreprises créées/an
1-1-3-3 Améliorer les performances du système de formation	<b>(Pourrait être fusionnée avec la 1-1-3-1 sous un intitulé complet intégrant "et l'efficacité des dispositifs d'emploi et formation)</b>	1-1-3-3 Améliorer les performances du système de formation	R* : nb d'études réalisées - nb d'accord-cadre - Rt : nb d'heures-bénéficiaires
1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois			
1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale	Proposition de complément de l'intitulé en "économique, social et culturelle"	1-2-1. Favoriser l'inclusion <b>économique, sociale et culturelle</b>	

Orientations stratégiques intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013 (en italiques, les éléments objets d'une proposition de modification)	Appréciation de cohérence intitulés/contenus et du positionnement dans l'ensemble du cadre stratégique	Formulations et positionnements alternatifs proposés par l'évaluateur après analyse des contenus	Proposition d'indicateurs associés (R° = réalisation ; Rt = résultat ; I = Impact)
1-2-1-1 Accompagner les parcours des publics peu formés vers la qualification professionnelle et l'emploi			R° : nb d'actions soutenues ; Rt: volume heures/stag
1-2-1-2 Enrayer l'illettrisme et lutter contre les discriminations	<b>Proposition de compléter l'intitulé par "et les situations de fragilité sociale"</b>	1-2-1-2 Enrayer l'illettrisme et lutter contre les discriminations <b>et les situations de fragilité sociale</b>	Rt : nb de bénéficiaires annuels d'action contre l'illettrisme - I : % d'illettrés à l'âge de 25 ? ans ; I : % de chômeurs longue durée et parmi les chômeurs handicapés, et chômeurs femmes
1-2-1-3 Valoriser l'identité réunionnaise et les savoirs faire patrimoniaux	Les mesures associées relevant de construction/rénovation d'équipements, l'effet "inclusion économique et sociale" est très indirect. Cohérence aussi fragile vis-à-vis du titre 1-2 (Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois) Pour marquer la volonté d'inclusion générale, <b>proposition d'ajouter à l'intitulé : "les pratiques culturelles"</b>	1-2-1-3 Valoriser l'identité réunionnaise, <b>les pratiques culturelles</b> et les savoirs faire patrimoniaux	R° : nb de dossiers aidés et sites mis en valeur sur 2007-2013 - Rt : nb annuel d'entrées de scolaires à Stella + MCUR - I : nb de sites ouverts et de visiteurs reçus lors de la journée européenne du patrimoine
<b>1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique</b>	Pour tenir compte des actions associées, <b>proposition de compléter l'intitulé en ajoutant "et social"</b>	<b>1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique et sociale</b>	
1-2-2-1 Accompagner la démographie éducative	On pourrait préciser l'intitulé "démographie éducative"	1-2-2-1 <b>Répondre aux besoins d'accueil d'une population scolaire et universitaire croissante</b>	R° : Nb de classes créées ou renouvelées - Rt : Nb moyen d'élèves par classe de collèges (enjeu prioritaire de qualité) ; I : taux de scolarisation 16-19 ans (70%/84% métropole) - Nb de diplômes délivrés
1-2-2-2 Anticiper le développement du sanitaire et du médico-social	Pour tenir compte des interactions avec le domaine des services à la personne et de la volonté de développement d'un secteur économique, <b>proposition de fusionner cette orientation avec la 2-1-1-7 sous un intitulé : Anticiper le développement du sanitaire, du médico-social et des services à la personne</b>	<b>Proposition de fusionner cette orientation avec la 2-1-1-7 sous un intitulé : Anticiper le développement du sanitaire, du médico-social et des services à la personne</b>	
1-2-2-3 Encourager la réactivité des dispositifs	Le titre est très générique. <b>Proposition de le préciser par : "Soutenir l'activité des dispositifs d'adaptation des compétences"</b>	1-2-2-2 <b>Encourager l'activité et l'adaptation des dispositifs de formation</b>	Par secteur : R° : nb d'actions de formation soutenues - Rt : nb cumulé de personnes formées-qualifiées - I : Nb de nouvelles section/cursus de formation qualifiantes soutenues entre 2006 et 2013
1-2-2-4 Renforcer le lien enseignement-recherche-économie	Quelle lisibilité pour la stratégie "recherche" entre 1-1-1-1 (soutien-devpt aux compétences & acteurs ?), 1-2-2-4 (soutien à l'interfaçage des besoins& cursus ?) et 2-1-1-1 (aides aux initiatives et devpt d'outils-structures ?)	1-2-2-3 Renforcer le lien enseignement-recherche-économie	Rt(R°) : nb de projets de coop* entre entreprises-enseignement-recherche soutenus I : dépenses (dont RH) de recherche expérimentale-appliquée et fondamentales des entreprises soutenues (mesure de l'effet d'entraînement)
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>		<b>2) La compétitivité de l'économie réunionnaise : se développer dans l'environnement international</b>	
2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien	Proposition de remplacer "préparer" par "Construire"	<b>2-1) Construire un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>	
2-1-1. Développer les secteurs stratégiques	Dans la mesure où certaines des actions d'aides aux entreprises concernent aussi des secteurs dits "traditionnels" (2-2-1), <b>proposition de modification de l'intitulé de l'orientation 2-1-1 en remplaçant "stratégiques" par "à fort potentiel"</b>	<b>2-1-1. Développer les secteurs à fort potentiel</b>	I : Développement des emplois impactés (évolution des effectifs des entreprises aidées)
2-1-1-1 Poursuivre le développement de la recherche afin que La Réunion en soit le chef de file dans l'Océan Indien	Quelle lisibilité pour la stratégie "recherche" entre 1-1-1-1 (soutien-devpt aux compétences & acteurs ?), 1-2-2-4 (soutien à l'interfaçage des besoins& cursus ?) et 2-1-1-1 (aides aux initiatives et devpt d'outils-structures ?) <b>Proposition de mettre entre parenthèses dans l'intitulé "afin que La Réunion en soit le chef de file dans l'Océan Indien"</b>	2-1-1-1 Poursuivre le développement de la recherche (afin que La Réunion en soit le chef de file dans l'Océan Indien)	R° : nb annuel de projets de RDT soutenus - Rt : nb annuel de projets de RDT - Nb de postes de chercheur (dont étrangers) - I : Nb d'unités de recherche - nb annuel de publications de recherche réunionnaise

Orientations stratégiques intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013 (en italiques, les éléments objets d'une proposition de modification)	Appréciation de cohérence intitulés/contenus et du positionnement dans l'ensemble du cadre stratégique	Formulations et positionnements alternatifs proposés par l'évaluateur après analyse des contenus	Proposition d'indicateurs associés (R° = réalisation ; Rt = résultat ; I = Impact)
2-1-1-2 Encourager le <i>rebond</i> du tourisme	Pour mieux se différencier de la 3-2-2-4 (aménagement touristique), <b>proposition de préciser : rebond "des acteurs et des produits"</b>	2-1-1-2 Encourager le rebond <b>des acteurs et des produits</b> du tourisme	R° : Nb de dossiers soutenus et montants financiers associés - Rt : évolution annuelle des capacités d'accueils (lits) et nb de nuitées - I : Nb de touristes et Chiffre d'affaire tourisme répartis par type de touristes
2-1-1-3 Valoriser les potentialités de la pêche et l'aquaculture	Le secteur pêche ne se trouve affiché que dans une seule orientation (mais les mesures se rattachent à 7 orientations) La présentation de la stratégie régionale pêche devra exploiter les travaux du groupe thématique.		R° : nb de dossiers soutenus selon les montants financiers associés Rt : nb d'emplois dans la filière pêche et aquaculture - I : volume annuel de la production locale et % de la production locale/consommation générale
2-1-1-4 Miser sur l'ingénierie et la formation	Si pas de mesure associée, <b>proposition de reclasser les § concernés en introduction du 2-1, du 2-1-3-1 ou de les réintégrer dans le 1-1-1-1</b>	<b>Proposition de reclasser les § concernés en introduction du 2-1, du 2-1-3-1 ou de les réintégrer dans le 1-1-1-1</b>	
2-1-1-5 Relever le pari <i>des technologies de l'information et de la communication</i>	<b>Proposition de compléter l'intitulé "Relever le pari..." par "du développement de la filière TIC"</b>	2-1-1-4 Relever le pari <b>du développement de la filière TIC</b>	R° : nb de dossiers soutenus selon les montants financiers associés Rt : nb d'entreprises et effectifs professionnels I : nb d'opérateurs positionnés à l'export (sources : Artic) et CA export
2-1-1-6 Construire les filières économiques de l'environnement et de l'énergie		2-1-1-5 Construire les filières économiques de l'environnement et de l'énergie	R° : nb de dossiers soutenus et montants associés - Rt : nb d'entreprises et CA cumulés des filières concernées - I : Effectifs des filières concernées
2-1-1-7 Exploiter le <i>gisement</i> des services à la personne	<b>Proposition de fusionner cette orientation avec la 1-2-2-2 sous un intitulé : Anticiper le développement du sanitaire, du médico-social et des services à la personne</b>	2-1-1-6 Anticiper le <b>développement du sanitaire, du médico-social et des services à la personne</b>	Sur chacun des secteurs concernés : <b>Formation</b> : R° : nb d'actions soutenues, nb de bénéficiaires ; Rt : nb de places offertes en formation sur le sanitaire et social - Nb annuel de personnes formées - <b>Structuration</b> : Rt : nb d'entreprises ou d'associations agréées intervenant - I : Nb de professionnels dans les secteurs concernés et nb d'habitants par professionnel - Nb annuel de CESU et TTS diffusés dans l'île - <b>Equipement</b> : R° : nb de m2 construits ou renouvelés - Rt : nombre de places d'accueil créées et m2 par place d'accueil - I : nb annuel de bénéficiaires par secteur concerné
<b>2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien</b>			
2-1-2-1 Tenir compte de la situation ultrapériphérique : les principes d'une stratégie des grands équipements d'ouverture pour le long terme	<b>Pas de proposition associée. Cette intitulé correspond plus à un énoncé de principe global et de buts généraux. Proposition de le replacer en chapeau du § 2-1-2 et non plus en orientation.</b>	<b>Proposition de remplacement en chapeau du § 2-1-2 et non plus en orientation.</b>	
2-1-2-2 Port Réunion : du service d'une « économie locale » à celui d'une compétitivité dans l'ouverture	L'objectif "du service ..." pourrait être précisé	2-1-2-1 Port Réunion : du service d'une « économie locale » à celui d'une compétitivité dans l'ouverture	R° : linéaire de quai supplémentaire - Rt : temps moyen de chargement des navires à quai - Evolution des capacités de stockage céréales - I : Tonnage annuel transbordé - Cumul des temps d'attente hors quai par des navires pour cause d'encombrement portuaire
2-1-2-3 Les équipements aéroportuaires : <i>confirmer la complémentarité Gillot - Pierrefonds</i>	Compte tenu des projets prévus, <b>proposition de modifier l'intitulé en otant " :confirmer la complémentarité Gillot - Pierrefonds"</b> qui relève plutôt d'une intention générale	2-1-2-2 Les équipements aéroportuaires : <b>renforcer les performances d'accueil</b>	R° : linéaire de piste traité - Rt : consommation-volume de kérozène / passager départ - I : Nb annuel de passagers
2-1-2-4 Saisir les opportunités liées au développement des infrastructures numériques	Ne s'agit-il que de "saisir les opportunités" ?	2-1-2-3 Poursuivre le développement des infrastructures numériques	Rt : Taux de couverture et de branchements ADSL ; R° : Nb d'opérations de diffusion des NTC dans les étabs scolaires secondaires (adpat* indic an 2 FEDER - Rt : Nb déléves par ordinateur (diff indic an 2 FEDER) - I : Tx de réussite au B2i en 3ème ; Rt : taille moyenne de la bande passante au point d'accès lambda I : Nb d'offres de service numérique disponibles sur le marché local - Diminution du coût d'accès par mois

Orientations stratégiques intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013 (en italiques, les éléments objets d'une proposition de modification)	Appréciation de cohérence intitulés/contenus et du positionnement dans l'ensemble du cadre stratégique	Formulations et positionnements alternatifs proposés par l'évaluateur après analyse des contenus	Proposition d'indicateurs associés (R° = réalisation ; Rt = résultat ; I = Impact)
2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international			R° : nb de dossiers par tranche de montant ; Rt : Montant des investissements soutenus ; I : effectif cumulé des emplois des entreprises industrielles soutenues
2-1-3-1 Améliorer l'environnement par une coordination des politiques et des actions de coopération régionale, nationale et communautaire	<b>Proposition d'ajouter "économique" après environnement pour plus de précision</b>	2-1-3-1 Améliorer l'environnement <b>économique</b> par une coordination des politiques et des actions de coopération régionale, nationale et communautaire.	
2-1-3-2 Accompagner les entreprises de manière adaptée et globale	Une seule mesure portant sur l'aide à la réalisation d'étude sectorielle. <b>Proposition de modification en remplaçant "de manière adaptée et globale" par "pour le développement de leur performance"</b>	2-1-3-2 Accompagner les entreprises <b>pour renforcer leur performance</b>	
<b>2-2) Consolider les bases du développement économique et social</b>			
<b>2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels</b>			
2-2-1-1 Conforter l'activité des entreprises d'import-substitution de l'économie résidentielle			R° : nb de dossiers par tranche de montant ; Rt : Montant des investissements soutenus ; I : effectif cumulé des emplois des entreprises industrielles soutenues
2-2-1-2 Permettre à l'activité agricole de répondre aux besoins d'une population croissante et aux opportunités de coopération régionale			R° : nb de dossiers aidés - Rt : % de croissance VA agric/% de croissance demog I : enviro : tonnage annuel de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux importés (douanes) - <i>Point 0 quantifié dans la fiche E02 - Au FEADER cela ne concerne que la canne</i>
2-2-1-3 Consolider le commerce, l'artisanat et le BTP			R° : nb de dossiers soutenus par tranche de montants concernés - Rt : évolution du CA par secteur d'activité pertinent - I : Evolution de l'emploi par secteur d'activité pertinent
<b>2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire pour développer un secteur employeur</b>			
2-2-2-1 Développer un secteur employeur			Rt : évolution du nb d'acteurs employeurs et d'effectifs associés - I : % de croissance des budgets consolidés des structures du secteur
2-2-2-2 Favoriser l'insertion par l'activité économique			R° : nb d'actions d'insertion soutenues - Rt : nombre de bénéficiaires des actions d'insertion soutenues - I : taux de bénéficiaires ayant reçus une formation attestée dans le cadre de leur contrat - Nb de chômeurs longue durée et RMIstes
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>			
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>			
3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine	<b>Proposition de remplacement de "l'armature urbaine" par "les espaces urbains et leurs liaisons"</b>	<b>3-1-1. Structurer et moderniser les espaces urbains et leurs liaisons</b>	
3-1-1-1 Recréer les conditions d'une fluidité d'ensemble			I : évolution des volumes et parts modales d'usage des transports
3-1-1-2 Utiliser le levier du tram-train pour conforter le modèle réunionnais de compétitivité	L'intitulé suppose que soit explicité le concept de "modèle réunionnais de compétitivité" (inclusion des maillons faibles : RH sous qualifiées, non-actifs et espaces "difficiles")		I : nb d'emplois de réalisation et durables créés
3-1-1-3 Densifier en structurant la ville	<b>L'amélioration des conditions de vie des habitants est-elle à afficher dans l'intitulé</b>		R° : montant cumulé des investissements - Rt : nb de quartiers (et % des 45 sensibles) concernés par des opérations - nb d'habitants urbain concernés - I : évolution de la tache urbaine/population globale - évolution de la SAU - nb de logements sociaux construits.

<b>Orientations stratégiques intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013</b> <i>(en italiques, les éléments objets d'une proposition de modification)</i>	<b>Appréciation de cohérence intitulés/contenus et du positionnement dans l'ensemble du cadre stratégique</b>	<i>Formulations et positionnements alternatifs proposés par l'évaluateur après analyse des contenus</i>	<b>Proposition d'indicateurs associés (R° = réalisation ; Rt = résultat ; I = Impact)</b>
<b>3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement</b>			
3-1-2-1 Eau, assainissement, déchets : rattraper les retards en fixant des priorités			R° : nb d'équipements programmés (prévus) - Assainissement - Rt : B5 PE - B6a Proportion de la population raccordée à une STEP aux normes - B7 PE (SPE) ? taille normée des STEP - Déchets : Rt : tonnage/hab annuel de déchets ménagers et associés produits collectés - I : répartition des déchets ménagers et associés collectés par mode de traitement G1 (annuel - Sinoé - CG)
3-1-2-2 Energie : diversifier des procédés de production et maîtriser la demande en ressources			R° : nb d'opération d'équipements soutenues - Rt : E1 : Part des énergies renouvelables dans la production d'électricité et E4 (PE) : Part des sources de la consommation finale d'énergie - DRIRE ; I : Nb de ménages bénéficiant d'un système de chauffe-eau solaire
3-1-2-3 Anticiper sur les risques		3-1-2-3 Anticiper sur les risques <b>naturels</b>	R° : Nb d'opérations et montants associés - Rt : Population concernée par les opérations identifiées ; I : % de la population habitant dans une zone couverte par un PPR approuvé (le PO a-t-il un effet incitatif sur la mise en place ou l'actualisation des PPR) ou % de la population soumise à un risque d'inondation identifié
3-1-2-4 Valoriser le patrimoine naturel et environnemental			R° : Nb d'espèces animale ou végétale ayant fait l'objet d'une action d'étude-protection-valorisation - Rt : Nb de dépôts sauvages répertoriés - Nb d'espaces naturels faisant l'objet d'un plan de gestion - I : évolution de la superficie des ZNIEF (le Parc en fait-il partie)
3-1-2-5 Réseaux et performance environnementale : construire en fonction des réseaux ou des potentiels et développer l'autonomie fonctionnelle de l'habitat	Plus une conditionnalité qu'une orientation stratégique. De plus, l'objectif de l'orientation n'est pas de "construire". Proposition de changer la rédaction de l'orientation en : "Amélioration des outils de gestion de l'eau" OU "Redimensionner des réseaux pour viabiliser le foncier et permettre la construction" - <b>Proposition : soit remonter l'orientation en première position du titre en lieu et place du 3-1-2-1, soit en chapeau de ce même titre, en reclassant la mesure G04 - FRAFU dans l'orientation 3-1-1-3 Dendifier en structurant la ville</b>	<b>Proposition : soit remonter l'orientation en première position du titre en lieu et place du 3-1-2-1, soit en chapeau de ce même titre</b>	I : Part de la population raccordée à un réseau AEP : B6
<b>3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers</b>	<b>Proposition : placer les § concernés en introduction ou conclusion du chapitre 3 sans les marquer comme des orientations stratégiques ou les repositionner dans le volet "gouvernance" 4</b>	<b>Proposition : placer les § concernés en introduction ou conclusion du chapitre 3 sans les marquer comme des orientations stratégiques ou les repositionner dans le volet "gouvernance" 4</b>	
3-1-3-1 Diffuser la logique de projet dans les modes opératoires	Une seule mesure sur l'intégration des enjeux de développement durable dans les politiques publiques, qui pourrait être repositionnée en 3-1-0-0 ou en 4-0-0-0 - Une gouvernance d'ensemble		
3-1-3-2 Accroître la cohérence et la qualité des outils d'aménagement et de l'action des opérateurs	Pas de mesure associée		
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>			
<b>3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier</b>			R° : nb de km de route réalisés-rénovés-sécurisés - Rt : temps de trajet auto St Paul - St Louis - I : Nb cumulé de km/d'h annuel d'embouteillage - Evolution des effectifs des entreprises des hauts de l'ouest Rt : nb de radiers traités - I : Nb de journées de submersion de radiers
<b>3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement</b>			
3-2-2-1 Maintenir le potentiel agricole	<b>Proposition de préciser potentiel "foncier" agricole ?</b>		R° : nb d'ha sur exploitations "jeune"/nb d'ha libérés par des prises de retraite Rt : nb d'ha de friches reconvertis en terres exploitables - I : maintien de la SAU

Orientations stratégiques intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013 (en italiques, les éléments objets d'une proposition de modification)	Appréciation de cohérence intitulés/contenus et du positionnement dans l'ensemble du cadre stratégique	Formulations et positionnements alternatifs proposés par l'évaluateur après analyse des contenus	Proposition d'indicateurs associés (R° = réalisation ; Rt = résultat ; I = Impact)
3-2-2-2 Reconstituer des pôles industriels d'intérêt stratégique pour La Réunion	Une seule proposition sur les Zones d'activité		R° : Surfaces d'ateliers, de bureaux et de terrains viabilisés - Rt : Taux d'occupation des ateliers ou bureaux réalisés - Baisse des loyers I : nb de pôles industriels créés ou consolider sur la période - Nombre d'entreprises et d'emplois créés sur les sites concernés
3-2-2-3 Réaliser des implantations tertiaires au cœur du pôle urbain réunionnais	Pour éviter l'impression d'une focalisation sur l'hyper-centre, <b>proposition de transformer "au cœur du pôle urbain" en "au sein du tissu urbain"</b> Si la mesure A32 n'est pas concernée, pb d'absence de proposition associée : l'orientation peut-elle être reconsidérée comme une introduction à la 3-2-2-2	3-2-2-3 Réaliser des implantations tertiaires <b>au sein du tissu urbain réunionnais</b>	
3-2-2-4 Construire l'espace touristique à l'échelle de l'ensemble de l'île			R° : nb de dossiers concernés soutenus par micro-région - Rt : volumes financiers associés par micro-région - I : nb de sites aménagés par micro-région
<b>3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers</b>			
3-2-3-1 Aménager les Hauts ruraux	<b>Proposition de transformer Aménager en "Dynamiser"</b>	3-2-3-1 <b>Dynamiser</b> les Hauts ruraux	R° : nb de dossiers concernés soutenus - Rt : volumes financiers associés - I : Population totale et active occupée des Hauts ruraux
3-2-3-2 Protéger et valoriser les espaces forestiers			R° : nb de dossiers concernés soutenus - Rt : volumes financiers associés - I : nb d'emplois créés sur les opérations concernées - Rt : nb d'ha forestiers plantés et traités - linéaire de voirie forestière créées ou améliorée I : m3 de bois d'oeuvre produits - Nb d'ha brûlés sur 3 dernières années
<b>Une gouvernance d'ensemble : mieux décider pour mieux construire le modèle réunionnais de compétitivité</b>			

### **Appréciation de la cohérence externe de la stratégie...**

Les tableaux ci-après présentent notre analyse de la cohérence des orientations stratégiques locales intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013 avec les référentiels stratégiques européens et nationaux cités ci-dessus.

Pour chacune des orientations, l'étude de contenu et l'information complémentaire recueillie auprès de nos interlocuteurs à l'AGILE nous ont permis de définir un niveau de prise en compte (directe - 2, indirecte - 1 ou neutre - 0) de chacune des orientations et priorités communautaires et nationales.

Pour le volet environnemental (cf. rapport d'évaluation environnementale), l'analyse a permis d'évaluer une premier niveau éco-sensibilité des orientations stratégiques PO 2007-2013 de La Réunion au regard de critères de vigilance établis à partir des enjeux environnementaux définis pour l'île. Dans un second temps, pour approfondir cette première appréciation et ne pas s'en tenir qu'au niveau générique des orientations stratégiques, l'étude a porté sur l'analyse des incidences environnementales des propositions formalisées par les groupes thématiques.

### **... avec les orientations de la politique de cohésion de l'Union Européenne**

L'analyse effectuée à partir de l'étude comparative sur documents et en entretiens avec les rédacteurs des paragraphes concernés de la stratégie intégrée de la Réunion permet de conclure à une prise en considération satisfaisante des cadres de référence communautaire, tant au niveau des orientations générales que de leur déclinaison dans les règlements par fonds.

Ainsi, les orientations de la stratégie intégrée de la Réunion contribuent à la mise en œuvre de la stratégie communautaire.

C'est ce que montrent les tableaux en pages ci-après, qui croisent successivement par fond les formulations stratégiques locales avec celles de niveau communautaire, selon un critère de prise en compte directe ou indirecte.

Chacune des orientations de la politique de cohésion de l'Union Européenne trouve un écho dans plusieurs orientations de la stratégie intégrée réunionnaise. Symétriquement, chacune des orientations locales prend en compte une ou plusieurs orientations communautaires.

Orientations de la politique de cohésion UE																							
Orientations stratégiques intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013  Système d'appréciation : 2 = Prise en compte directe ; 1 - Prise en compte indirecte	Attractivité des investissements et emploi			Améliorer la connaissance et l'innovation			Emplois plus nombreux et de meilleure qualité				Dimens*1 tert* de pol de cohés* UE			OSCF FEADER 2007-2013		Volets PC Pêche 2004							
	Étendre/améliorer les infrastructures de transports	Renforcer synergies entre secteur privé et croissances	Réduire dépendances aux sources d'énergie traditionnelles	Accroître et mieux cibler les I+D+D en RDT	Faciliter l'innovation et l'entrepreneuriat et la création d'entreprises	Promouvoir la sécurité de l'information pour tous	Améliorer l'accès aux financements	Attirer et retenir un plus grand nombre de personnes sur le marché de profession sociale	Capacité d'organisation des entreprises et des entreprises et du travail	Investir davantage dans le capital humain en améliorant l'éducation et les compétences	Capacités administratives	Contribuer au maintien en bonne santé de la pop active	Contribution des villes à la croissance et à l'emploi	Diversifier/valoriser des zones rurales, investir de la pêche en vue d'offrir de nouvelles opportunités	Coopération	Amélioration de la compétitivité sectorielle agricole et forestière	Amélior* de l'envi et du paysage diversifié de l'économie rurale	Capacités locales emploi et diversité via LEADER	Gestion de la ressource	Commercialisation des produits structures	Adaptation/modernisation des structures	Développement externe	
<b>1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain</b>	1			2	2	2		2	2	2	2		1	1	2	2		1	1	1	1	1	27
<b>1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale</b>	1			2	2	2		1	2	2	2		1	1	2	1		1	1	1	1	1	24
<b>1-1-1. Construire des parcours de formation et professionnels porteurs d'avenir et miser sur des méthodes innovantes</b>				1	2	2			1	2			1	1									10
1-1-1-1 Conforter les filières de formation et de recherche existantes et développer celles qui sont porteuses d'attractivité et de performance à l'échelle internationale				1							2				1	1				1	1		8
1-1-1-2 Encourager l'innovation pédagogique					2	2				1	2				1		1						9
<b>1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays</b>	1									2	2	1			2								8
1-1-2-1 Donner l'envie et les moyens de partir : l'impératif de mobilité	1									2	2				2								7
1-1-2-2 Adapter la politique de mobilité à la cible des jeunes diplômés	1									2	2	1			2								8
1-1-2-3 Favoriser l'apprentissage des langues étrangères										2	2	1			2								7
<b>1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble pour le renforcement et l'adaptation des RH</b>				2				1	2	2	2		1	1		1		1	1				14
1-1-3-1 Améliorer la coordination des politiques d'emploi, de formation et d'insertion										2	1	2											5
1-1-3-2 Développer la culture entrepreneuriale notamment chez les femmes				2				1			1			1	1		1	1					9
1-1-3-3 Améliorer les performances du système éducatif et de formation										1	2	2				1							6
<b>1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs</b>				2	1	1		2	2	2	1				2		1		1	1			16
<b>1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale</b>				1				2	2	2					1								8
1-2-1-1 Accompagner les parcours des publics peu formés vers la qualification professionnelle et l'emploi								2		2				1									6
1-2-1-2 Erayer l'illettrisme et lutter contre les discriminations								1	2	2				1									6
1-2-1-3 Valoriser l'identité réunionnaise et les savoirs faire patrimoniaux				1						1			1										4
<b>1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique</b>				2	1	1			2	2	1				2		1						12
1-2-2-1 Accompagner la démographie éducative						1				2				1									4
1-2-2-2 Anticiper le développement du sanitaire et du médico-social				2						2		1											5
1-2-2-3 Encourager la réactivité des dispositifs										2	2				2								6
1-2-2-4 Renforcer le lien enseignement-recherche-économie				2	1	1			1	1	1				1				1	1			13
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2		1	2	2	2	41
<b>2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>	2	2	2	2	2	2	2						2	2	2	1	2		1	2	2	2	32
<b>2-1-1. Développer les secteurs stratégiques</b>	2	2	2	2	2	2	2						1	2	2	2	1	2		1	2	2	30
2-1-1-1 Poursuivre le développement de la recherche afin que La Réunion en soit le chef de file dans l'Océan Indien				2	2	1					1				2	2							11
2-1-1-2 Encourager le rebond du tourisme	2	1		2	2					1			2		1	2							11
2-1-1-3 Valoriser les potentialités de la pêche et l'aquaculture	1	2		2	2		2			1			1	2			1	2		1	2	2	19
2-1-1-4 Miser sur l'ingénierie et la formation					1	2	2			1	1				2	2							6
2-1-1-5 Relever le pari des technologies de l'information et de la communication										1	1				1	2	1						11
2-1-1-6 Construire les filières économiques de l'environnement et de l'énergie		2	2	2	2										1	2							11
2-1-1-7 Exploiter le gisement des services à la personne		1			2			2			1			1	1			1					9
<b>2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien</b>				1	1	2									1	1					2	1	9
2-1-2-1 Tenir compte de la situation ultrapériphérique : les principes d'une stratégie des grands équipements d'ouverture pour le long terme																							
2-1-2-2 Port Réunion : du service d'une « économie locale » à celui d'une compétitivité dans l'ouverture	2														1	1					2	1	7
2-1-2-3 Les équipements aéroportuaires : confirmer la complémentarité Gillot - Pierrefonds	2														1	1							4
2-1-2-4 Saisir les opportunités liées au développement des infrastructures numériques				1	1	2							1		1								6
<b>2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international</b>							1	1			2				2							2	8
2-1-3-1 Améliorer l'environnement économique par une coordination des politiques et des actions de coopération régionale, nationale et communautaire											2				2							2	6
2-1-3-2 Accompagner les entreprises de manière adaptée et globale							1	1							1								3

Orientations de la politique de cohésion UE																									
Orientations stratégiques intégrées de La Réunion pour les programmes opérationnels UE 2007-2013  Système d'appréciation : 2 = Prise en compte directe ; 1 = Prise en compte indirecte		Attractivité des investissements et emplois		Améliorer la connaissance et l'innovation				Emplois plus nombreux et de meilleure qualité							Dimens° territ. de pol. de cohés° UE				OSC FEADER 2007-2013				Volets PC Pêche 2004		
		Etiendre-améliorer les infrastructures de transports	Renforcer synergies entre secteurs* envier et croissance	Réduire dépendance aux sources énergétiques traditionnelles	Accroître et mieux cibler les investissements en RDT	Faciliter l'innovation et d'encourager la création d'entreprises	Promouvoir la société de l'information pour tous	Améliorer l'accès aux financements	Attirer et retenir un plus grand nombre de personnes sur le marché du travail et moderniser les systèmes de protection sociale	Capacité d'adaptation des travailleurs et accroître la flexibilité du marché du travail	Investir davantage dans le capital humain en améliorant l'éducation et les compétences	Capacités administratives	Contribuer au maintien en bonne santé de la population active	Contribuer des villes à la croissance et à l'emploi	Diversification écon. vivants de la pêche et au soutien de handicaps naturels	Coopération	Amélioration de la compétitivité sect. agric et forestier	Amélior° de l'environnement et du paysage	Qualité via en zones rurales et diversific° de l'économie rurale	Capacité locales employeur et diversif° LEADER	Gestion de la ressource	Commercialisation des produits	Adaptation/modernisation des structures	Deser/parternariat externe	
<b>2-2) Consolider les bases du développement économique et social</b>					2	2				2			2						2				17		
<b>2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels</b>					2	2							2		1							2	13		
2-2-1-1 Conforter l'activité des entreprises d'import-substitution de l'économie résidentielle						2																2	8		
2-2-1-2 Permettre à l'activité agricole de répondre aux besoins d'une population croissante et aux opportunités de coopération régionale					2									1									9		
2-2-1-3 Consolider le commerce, l'artisanat et le BTP																							4		
<b>2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire</b>						2				2			2		1							1	11		
2-2-2-1 Développer un secteur employeur						2							1										4		
2-2-2-2 Favoriser l'insertion par l'activité économique									2			2		1								1	9		
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>	2	2	2	2	2	2		1				2	2	2	2			2	2	2	2	1	28		
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>	2	2	2	2	1			1					2	2	1	1		2	2	1		1	22		
<b>3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine</b>	2	2											1	1			1	1					8		
3-1-1-1 Recréer les conditions d'une fluidité d'ensemble	2	1											1										4		
3-1-1-2 Utiliser le levier du tram-train pour conforter le modèle réunionnais de compétitivité	2	2											1										5		
3-1-1-3 Densifier en structurant la ville		1												1			1	1					4		
<b>3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement</b>		2	2	2	1								2	1	1		2	2	1		1		17		
3-1-2-1 Eau, assainissement, déchets : rattraper les retards en fixant des priorités		2											2				2	1					7		
3-1-2-2 Energie : diversifier des procédés de production et maîtriser la demande en ressources		1	2	2	1											1							7		
3-1-2-3 Anticiper sur les risques		2		1													2						5		
3-1-2-4 Valoriser le patrimoine naturel et environnemental		2		1													2	1		1			8		
3-1-2-5 Réseaux et performance environnementale : construire en fonction des réseaux ou des potentiels et développer l'autonomie fonctionnelle de l'habitat		2	1										1										4		
<b>3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers</b>								1															3		
3-1-3-1 Diffuser la logique de projet dans les modes opératoires																							2		
3-1-3-2 Accroître la cohérence et la qualité des outils d'aménagement et de l'action des opérateurs																							2		
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>	2	2			2				2				2	2		2	2	2	2				20		
<b>3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier</b>	2												2										4		
<b>3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement</b>	1	1			2				2				2	1			2						11		
3-2-2-1 Maintenir le potentiel agricole		1							2														3		
3-2-2-2 Reconstituer des pôles industriels d'intérêt stratégique pour La Réunion					2																		2		
3-2-2-3 Réaliser des implantations tertiaires au cœur du pôle urbain réunionnais													2										2		
3-2-2-4 Construire l'espace touristique à l'échelle de l'ensemble de l'île	1				2										1		1						6		
<b>3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers</b>		2															2						6		
3-2-3-1 Aménager les Hauts ruraux		1															2	2	2	2			11		
3-2-3-2 Protéger et valoriser les espaces forestiers		2															2	2					6		
	34	42	17	45	62	27	11	30	40	53	33	14	36	32	41	56	32	34	16	11	13	24	15	718	

... avec les orientations rappelées dans les règlements de chacun des fonds

Orientations règlement FEDER 2007-2013 Système d'appréciation : 2 = Prise en compte directe ; 1 = Prise en compte indirecte		Promouvoir RDT, innovation et esprit d'entreprise (RDT)	Solidité de l'inform* et divers usages et infra-structures de comm*	Protection de l'environnement	Prévention des risques	Tourisme, patrimoine naturel et cultures	Développement des transports	Energie (approvisionnement, environnement, efficacité énergétique)	Education (accroître l'attractivité et la qualité de la vie dans les régions)	Santé (améliorer la fourniture des soins)	Aides d'infrastructures investies des PME	Prise en compte globale FEDER (20)
<b>1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain</b>		2		1		2			2		2	9
<b>1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale</b>		2						2				4
	1-1-1. Construire des parcours de formation et professionnels porteurs d'avenir et miser sur des méthodes innovantes	2										2
	1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays							2				2
	1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble pour le renforcement et l'adaptation des RH	2						2				4
<b>1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois</b>		2		1		2					2	7
	1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale			1		2						3
	1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaires au développement économique	2						2			2	6
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>		2	2		1	2	2	1	2	2	2	16
<b>2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>		2	2		1	2	1	1	2	2	2	15
	2-1-1. Développer les secteurs stratégiques	2	2		1	2	1	1	2	2	2	15
	2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien		2		1		2					5
	2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international		1								1	2
<b>2-2) Consolider les bases du développement économique et social</b>		1					1				2	4
	2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels	1					1				2	4
	2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire	1										1
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>		1		2	2	2	2	2	2		1	14
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>		1		2	2		2	2			1	10
	3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine						2					2
	3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement	1		2	2			2				7
	3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers										1	1
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>		1		2	1	2	2		2		1	11
	3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier	1			1	1	2					5
	3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement	1		1		2			1		1	6
	3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers			2	1	2			2			7

Orientations règlement FSE 2007-2013		Augmenter la capacité d'adapter des travailleurs, entrepreneurs Améliorer l'accès à l'emploi et l'insertion durable Renforcer l'inclusion sociale et l'accès au travail Promouvoir les partenariats et initiatives grâce au réseautage Augmenter et améliorer l'investissement dans le capital humain Renforcer la capacité institutionnelle et l'efficacité des administrations, tout pour une bonne gouvernance dans l'emploi, le social, le judiciaire et l'environnement						Evaluation de la prise en compte globale FSE /12
<b>1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain</b>		2	2	2	2	2	2	12
<b>1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale</b>		2	2	2	2	2	2	12
	1-1-1. Construire des parcours de formation et professionnels porteurs d'avenir et miser sur des méthodes innovantes	1						1
	1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays	2				2		4
	1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble pour le renforcement et l'adaptation des RH	2	2	2	2	2	2	12
<b>1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois</b>		2		2		2	2	8
	1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale	2		2		2		6
	1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique	2				2	2	6
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>		1	2	2		2	1	8
<b>2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>						2	1	3
	2-1-1. Développer les secteurs stratégiques					2	1	3
	2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien							
	2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international						1	1
<b>2-2) Consolider les bases du développement économique et social</b>		1	2	2		1	1	7
	2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels	1				1		2
	2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire	1						
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>			1	1		1	1	4
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>								
	3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine							
	3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement							
	3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers							
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>			1	1		1	1	4
	3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier							
	3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement					1	1	2
	3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers		1	1				2

<b>Orientations règlement FEADER 2007-2013</b>		Amélioration de la compétitivité sect. agric. et forestier	Amélior <sup>o</sup> de l'envir et du paysage	Qualité vie en zones rurales et diversific <sup>o</sup> de l'économie rurale	Capacité locales emploi et diversif <sup>o</sup> via LEADER	Evaluation de la prise en compte globale FEADER /8
Système d'appréciation : 2 = Prise en compte directe ; 1 = Prise en compte indirecte						
<b>1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain</b>		2		1	1	4
<b>1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale</b>		1		1	1	3
	1-1-1. Construire des parcours de formation et professionnels porteurs d'avenir et miser sur des méthodes innovantes					
	1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays					
	1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble pour le renforcement et l'adaptation des RH	1		1	1	3
<b>1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois</b>		2		1		3
	1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale			1		1
	1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique	2		1		3
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>		2	1	2	2	7
<b>2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>		2	1	2		5
	2-1-1. Développer les secteurs stratégiques	2	1	2		5
	2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien	1				1
	2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international					
<b>2-2) Consolider les bases du développement économique et social</b>		2	1	1	2	6
	2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels	2	1	1		4
	2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire			1		1
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>		2	2	2	2	8
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>		2	2	1		5
	3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine	1	1			2
	3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement	2	2	1		5
	3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers					0
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>		2	2	2	2	8
	3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier					
	3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement		1		1	2
	3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers	2	2	2	2	8

Orientations règlement FEP 2007-2013						
		Adaptation de la flotte de pêche UE	Transform <sup>o</sup> et com-merc <sup>o</sup> des produits pêche et aquaculture	Protect <sup>o</sup> ressource, infrastruct. dévpt. marchés et promot <sup>o</sup> , projets pilotes	Devpt durable des zones de pêche	Evolution de la prise en compte globale FEP /8
<b>1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain</b>		1		1		2
<b>1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale</b>		1		1		2
	1-1-1. Construire des parcours de formation et professionnels porteurs d'avenir et miser sur des méthodes innovantes			1		1
	1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays					
	1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble pour le renforcement et l'adapation des RH	1				1
<b>1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois</b>		1		1		2
	1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale	1				1
	1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique	1		1		2
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>		2	2	2	2	8
<b>2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>		2	2	2	2	8
	2-1-1. Développer les secteurs stratégiques	2	2	2	2	8
	2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien			1		1
	2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international	1				1
<b>2-2) Consolider les bases du développement économique et social</b>		1	1	1		3
	2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels	1	1	1		3
	2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire					
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>			1	1		2
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>			1	1		2
	3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine					
	3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement		1	1		2
	3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers					
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>						
	3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier					
	3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement					
	3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers					

... avec les priorités établies au plan national : CRSN FEDER & FSE – PSN FEADER

<b>Priorités CRSN-FEDER 2007-2013</b> Système d'appréciation : 2 = Prise en compte directe - 1 = Prise en compte indirecte					
	Promouvoir compétitivité et attractivité des territoires	Préserver l'environnement pour un développement durable	Promouvoir la cohésion sociale et territoriale	Compenser les contraintes particulières des RUP	Total priorité /8
<b>1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain</b>	2		1	2	5
<b>1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale</b>	1			1	2
1-1-1. Construire des parcours de formation et professionnels porteurs d'avenir et miser sur des méthodes innovantes	1				1
1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays				1	1
1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble pour le renforcement et l'adaptation des RH					
<b>1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois</b>	2		1	2	5
1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale			1		1
1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique	2			2	4
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>	2	2	2	2	8
<b>2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>	2	2	2	2	8
2-1-1. Développer les secteurs stratégiques	2			2	4
2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien	2			2	4
2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international	2			2	4
<b>2-2) Consolider les bases du développement</b>	2		2	1	5
2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels	2		1		3
2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire			2	1	3
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>	2	2	2	2	8
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>	2	2	2	2	8
3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine	2	1	2	1	6
3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement	1	2	1	2	6
3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers					
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>	2	2	1	2	7
3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier	1			2	3
3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement	2	1		1	4
3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers		2	1		3

<b>Priorités CRSN-FSE 2007-2013</b> Système d'appréciation : 2 = Prise en compte directe - 1 = Prise en compte indirecte		Adapter les travailleurs et les entreprises	Prévenir le chômage	Favoriser l'inclusion et lutter contre les discriminations	Promouvoir le partenariat et la mise en réseau en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale	Investir dans le capital sociale	Renforcer les capacités institutionnelles et administratives	Développement d'actions innovantes transnationales ou interrégionales pour l'emploi et l'inclusion sociale	Total priorité /14
<b>1) La compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain</b>		2	2	2	2	2	2	2	14
<b>1-1) Favoriser l'innovation et réfléchir l'avenir à l'échelle internationale</b>		2	2			1		1	6
	1-1-1. Construire des parcours de formation et professionnels porteurs d'avenir et miser sur des méthodes innovantes	2							2
	1-1-2. Développer une politique de la mobilité pour favoriser la conquête d'emplois plus diversifiés dans un plus grand nombre de pays	1	2			2		2	7
	1-1-3. Appliquer une stratégie d'ensemble pour le renforcement et l'adaptation des RH		2		2		2		6
<b>1-2) Poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation pour mieux lutter contre l'exclusion et accompagner les secteurs porteurs d'emplois</b>		2	2	2	1	2	1		10
	1-2-1. Favoriser l'inclusion économique et sociale								
	1-2-2. Enrichir le vivier de compétences nécessaire au développement économique								
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>		2		2	2	2	1		9
<b>2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>		2			1	2	1		6
	2-1-1. Développer les secteurs stratégiques								
	2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien								
	2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international								
<b>2-2) Consolider les bases du développement</b>		2		2	2	1	1		8
	2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels					1			1
	2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire	2	1	2	2	1	1		9
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>		1							1
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>		1							1
	3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine	1							1
	3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement								
	3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers								
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>									
	3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier								
	3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement								
	3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers								

<b>Priorités</b> <b>PSN - FEADER 2007-2013</b> <i>Système d'appréciation : 2 = Prise en compte directe - 1 = Prise en compte indirecte</i>		Amélioration compétitivité secteurs agricoles-sylvicole	Gestion espace et amélioration environnement	Diversification économique rurale et qualité vie en zone rurale	Mise en œuvre via LEADER	Total priorité
<b>2) La compétitivité économique : développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international</b>		2		1	2	5
<b>2-1) Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien</b>						
	2-1-1. Développer les secteurs stratégiques					
	2-1-2. Mettre les infrastructures au service d'une économie d'ouverture sur l'Océan Indien					
	2-1-3. Ouvrir les entreprises à l'international					
<b>2-2) Consolider les bases du développement économique</b>		2		1	2	5
	2-2-1. Conforter et renouveler les secteurs d'activité traditionnels					
	2-2-2. Poursuivre la structuration et le développement d'une économie solidaire					
<b>3) La compétitivité du territoire : organiser le territoire sur de nouveaux paramètres de performance</b>		2	2	1	2	7
<b>3-1) Placer le développement durable au cœur des choix d'aménagement</b>			1	1		2
	3-1-1. Structurer et moderniser l'armature urbaine					
	3-1-2. Considérer l'environnement, l'eau et l'énergie comme paramètres majeurs d'un nouvel aménagement		1	1		2
	3-1-3. De nouveaux cadres opérationnels et financiers					
<b>3-2) Aménager pour accompagner la croissance démographique</b>		2	2	1	2	7
	3-2-1. Compléter et sécuriser le réseau routier					
	3-2-2. Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement	2	2	1	2	7
	3-2-3. Poursuivre une politique volontariste des Hauts ruraux et des espaces forestiers	2				2

Les éléments produits, présentés et discutés avec nos interlocuteurs à l'AGILE, au titre de la démarche interactive, ont été exploités par les rédacteurs des PO et intégrés ou mentionnés sein des documents-projets (au chapitre 5).

## **2.3 Evaluation des objectifs quantifiés et les impacts estimés**

Au chapitre 6, les PO présentent de façon claire la déclinaison de la stratégie en axes et objectifs structurants. Nous en présentons une vision synthétique dans le tableau ci-après :

### ***Le programme opérationnel FEDER***

Les axes retenus sont naturellement cohérents avec la stratégie puisqu'ils en reprennent la structuration de base, le 4<sup>ème</sup> étant consacré par souci de lisibilité au volet « compensation des surcoûts ».

Chacun des objectifs est argumenté de façon satisfaisante en mentionnant les actions majeures prévues pour l'atteindre, avec un tableau récapitulatif par thématique des groupes-cibles ou bénéficiaires et des montants indicatifs relevant des crédits européens concernés.

Dans le cadre de la construction des POE selon une démarche intégrée, la répartition des prises en charge entre les FEDER et les autres fonds FSE, FEADER, POSEIDOM et FEP fait l'objet d'une explication satisfaisante.

La prise en compte des priorités communautaires (développement urbain durable, emploi, environnement), de même que l'application des règles portant sur les taux d'intervention communautaire, sont correctement explicités pour chaque axe.

Les indicateurs identifiés par objectif apparaissent globalement pertinents et conformes au cadre recommandé. Les tableaux d'indicateur doivent pouvoir être complétés pour :

- préciser l'année ou la période des valeurs de référence (en principe 2006 ou 2000-2006) et compléter les valeurs de références manquantes (travail en cours auprès des services idoines)
- définir, autant que faire se peut, des valeurs cibles, au-delà des tendances (croissance, maintien, réduction) actuellement mentionnées.

Au-delà de ces compléments, les tableaux qui suivent présentent nos commentaires par objectif.

Axes Obj.	Indicateurs Programme <b>FEDER 2007-2013</b>		Valeur cible ou tendance	Valeur de référence
1.1 Préparer de nouvelles générations mieux formées	Réalisation	Nombre de bâtiments d'enseignements supérieurs construits	Maintien du rythme	5 soit 14 432 m <sup>2</sup> sur 2000-2006
		Nombre de collèges construits ou réhabilités	10 : 3 constr°+7 réhab°)	9 établissements (1 construction et 8 réhabilitations) sur 2000-2006
		Nombre de lycées construits ou réhabilités	10 : 3 constr°+7 réhab°)	13 établissements (3 constructions et 10 réhabilitations) sur 2000-2006
		Nombre de centres de formation professionnelle construits ou réhabilités	4	4 sur 2000-2006
	Résultat	Nombre d'étudiants	croissance	16 841
		Augmentation capacité dans les collèges	croissance	2000 places
		Augmentation capacité dans les lycées	croissance	2800 places
		Augmentation capacité dans les centres de formation	croissance	
	Impact	Taux d'accès d'une génération à la terminale	croissance	58,1%
		Nombre moyen d'élèves par collège	diminution ou maintien	778
		Nombre moyen d'élèves par lycée	diminution ou maintien	874
		Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur	croissance	
	1.2 Développer la recherche et la culture scientifique, technique et industrielle	Réalisation	Nombre de projets de recherche	croissance
Montants des investissements soutenus			croissance	
Nombre d'actions de sensibilisation			croissance	
Résultat		Augmentation de personnel de RDT employé (université et institut de recherche)	croissance	
		Augmentation des publics concernés par les actions de diffusion de la culture scientifique	croissance	
Impact		Nombre de brevets déposés pour des innovations en cours de développement	croissance	
		Nombre de nouvelles entreprises créées par des universitaires chercheurs	croissance	

Commentaires :

1.1 En résultat, préférer nombre d'étudiants bénéficiaires d'aide. En impact, compléter « Nombre moyen d'élèves par collège » par « et par classe » (ambition de qualité d'encadrement) et préciser « Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur par an »

1.2 Préciser nombre de projets de recherche soutenus (en cumulé sur la période) ; en impact, préférer « nombre de coopérations entreprises-instituts de recherche soutenues (brevets et entreprises créées par chercheurs risquent d'être limités à l'échelle de La Réunion)

<b>Axes Obj.</b>	<b>Indicateurs Programme FEDER 2007-2013</b>		<b>Valeur cible ou tendance</b>	<b>Valeur de référence</b>
<b>1.3</b> Valoriser la culture, le patrimoine et l'identité réunionnaise	Réalisation	Nombre de bâtiments à vocation patrimoniale soutenus	maintien	6
		Nombre d'aides à l'aménagement d'équipements culturels		
		Surfaces supplémentaires liées au projet de Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise	croissance	
	Résultat	Evolution de la fréquentation des sites culturels soutenus (%)	croissance	
	Impact	Nombre d'emplois créés ou maintenus		
Nombre d'entrées au niveau de la MCUR				
<b>1.4</b> Améliorer l'offre sanitaire et médico-sociale	Réalisation	Nombre d'établissements sanitaires soutenus	2	1
		Nombre de structures soutenues pour personnes en situation de handicap	croissance	4
		Nombre de structures pour personnes âgées soutenues	2	-
	Résultat	Nombre de lits supplémentaires hôpitaux	croissance	75
		Nombre de places supplémentaires pour personnes en situation de handicap	croissance	270
		Nombre de lits supplémentaires pour personnes âgées		-
	Impact	Nombre d'emplois créés ou maintenus		
<b>2.1</b> Préparer un pôle économique à l'échelle de l'Océan Indien	Réalisation	Montants des investissements soutenus	croissance	53 M€ sur 2000-2006
		Nombre d'entreprises aidées	croissance	147 sur 2000-2006
	Résultat	Evolution du CA des entreprises aidées	croissance	
		Evolution du CA des secteurs soutenus	croissance	
		Evolution des capacités d'accueil touristiques	croissance	
	Impact	Evolution des effectifs des secteurs soutenus	croissance	
Nombre de touristes		croissance	409000 en 2005	

Commentaires : 1.3 : en résultat, préférer : nombre annuel d'entrées (dont scolaires) à Stella et à la MCUR ; en impact : Evolution de la fréquentation des sites culturels soutenus (%) » et « Nombre de sites ouverts et de visiteurs reçus lors de la journée européenne du patrimoine »

2.1 : en résultat : ajouter « dont à l'export » au suivi de l'évolution des CA ; en impact : prendre les valeurs 2006 ; compléter « Evolution des effectifs des secteurs soutenus » par « (dont filière TIC) » ; ajouter « Valeur cumulée annuelle des exportations Réunion », « Nombre d'entreprises exportatrices » ainsi que « nombre de nuitées » pour mesurer l'évolution de l'attractivité et de la fréquentation de la Réunion au-delà des visiteurs affinitaires.

<b>Axes Obj.</b>	<b>Indicateurs Programme FEDER 2007-2013</b>		<b>Valeur cible ou tendance</b>	<b>Valeur de référence</b>
<b>2.2</b> Consolider les bases du développement économique et social	Réalisation	Nombre d'entreprises aidées	500	501
		Montants des investissements soutenus	maintien	114 M€
		Linéaire de galeries de transfert d'eau réalisé	croissance	
	Résultat	Volume d'eau transféré	croissance	
	Impact	Evolution du CA des secteurs soutenus	maintien	
		Evolution de l'emploi dans les secteurs soutenus	maintien	
<b>3.1</b> Adapter et développer les réseaux de transport pour la mobilité interne et l'accessibilité	Réalisation	Nombre de projets	7	12 sur 2000-2006
		Montants des investissements soutenus	1 500 M€	335 M€ sur 2000-2006
	Résultat	Km de routes nouvelles	32	43,5 km sur 2000-2006
		Km de routes rénovées	-	
		Km de voies de chemin de fer construites	40 km	0 km en 2006
	Impact	Valeur de gain de temps en euro / an généré par des projets de construction et de reconstruction de routes		
Population supplémentaire desservie par un réseau de transport urbain amélioré		300 000 habitants		
<b>3.2</b> Accompagner les pol. de développement des milieux urbains pour leur revitalisation et attractivité	Réalisation	Nombre de projets	34	40 sur 2000-2006
		Montants des investissements retenus	63 M€	26 M€ sur 2000-2006
	Résultat	Nb de quartiers concernés	25	36 sur 2000-2006
		Nb d'habitants concernés	150 000 hab	200 000 hab sur 2000-2006
	Impact	Évolution de la tâche urbaine <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone dense</li> <li>• Zone étalée</li> </ul>		22% en 2003 56% en 2003

Commentaires : 3.1 : en réalisation : nombre d'emplois (de réalisation/durables) générés par les projets routiers et tram-train ; en impact, plus aisément mesurable : gain de temps moyen de trajet entre St Denis et St Paul et entre St Paul et St Louis ; ajouter : « effectifs recensés des populations des espèces protégées »

Axes Obj.	Indicateurs Programme FEDER 2007-2013		Valeur cible ou tendance	Valeur de référence
3.3 Préserver l'environnement et les ressources (DD) en valorisant ses atouts, notamment sur le plan touristique	Réalisation	Nb de projets de traitement des déchets		
		Nb de projets de traitement des eaux		
		Nb de projets dans le secteur des énergies renouvelables	150	146 sur 2000-2006
		Nb de projets dans le domaine de la prévention des risques	10	5 sur 2000-2006
		Nb de projets d'aménagements touristiques		
	Résultat	Nb de quartiers concernés		
		Nb de personnes profitant des mesures de protection contre les inondations	5800 personnes	
		Population supplémentaire concernée par un dispositif dans le secteur de la distribution des eaux		
	Impact	Population supplémentaire concernée par un dispositif de traitement des eaux usées		
		Capacité supplémentaire de production d'énergie renouvelable (MWh)	60 MW en 2013	18 MW sur 2000-2006
		Réduction des gaz à effet de serre	129 kt de CO2 en moins par an en 2013	38,7 kt en 2007
4.1 Compenser les surcoûts liés à l'éloignement	Réalisation	Tonnages de matières premières aidés		
		Tonnages de produits phytosanitaires et engrais aidés		
		Capacité achetée au niveau numérique		
	Résultat	Evolution de la valeur ajoutée des secteurs soutenus	croissance	
	Impact	Evolution de l'emploi au niveau du tissu productif local	maintien	
Impact sur les filières et les revenus agricoles		croissance		

Commentaires : 3.3 en résultat : ajouter « nombre de ménages bénéficiant d'un système de chauffe-eau solaire » ; ajouter le suivi du « taux de valorisation des déchets par type » et de la « consommation moyenne annuelle d'eau et d'électricité / habitant »  
En impact, la valeur-cible « 60 MW en 2013 » correspond-elle au supplément de capacité de production d'énergie renouvelable par rapport à 2006 ou s'agit de la capacité-cible de production d'énergie renouvelable (MWh) visée pour 2013 ?

Axes Obj.	Indicateurs Programme FEDER 2007-2013		Valeur cible ou tendance	Valeur de référence
4.2 Compenser les surcoûts liés à l'insularité	Réalisation	Investissements réalisés sur la plateforme portuaire	croissance	
		Investissements réalisés sur les plateformes aéroportuaires	maintien	
		Capacité achetée au niveau numérique		
	Résultat	Evolution de la valeur ajoutée des secteurs soutenus	croissance	
		Capacité mise à disposition des opérateurs	croissance	
	Impact	Evolution de l'emploi au niveau du tissu productif local		
		Impact sur les filières et les revenus agricoles	maintien	
Tarif des offres de détail des opérateurs <i>TIC</i>		croissance		
4.3 Compenser les surcoûts liés au srelief et au climat difficiles	Réalisation	Km de liaison de désenclavement sécurisés	croissance	
		Investissements réalisés pour la protection des habitants et des biens dans les Hauts	croissance	
	Résultat	Nombre d'habitants bénéficiant d'une liaison sécurisée	croissance	
		Superficie ayant fait l'objet de travaux de protection	croissance	
	Impact	Evolution du tissu économique des zones bénéficiaires	maintien	

Commentaires : 4.2 : en impact : remplacer « Impact sur les filières et les revenus agricoles » par « Evolution du CA cumulé des filières agricoles concernées »

4.3 : en résultat : nombre annuel de journées de submersion de radiers ; en impact : préférer : évolution de la population active des Hauts

## ***Le programme opérationnel FSE***

Les 2 axes retenus traduisent naturellement plus directement le premier volet de la stratégie régionale intégrée : Compétitivité des hommes : promouvoir et valoriser le potentiel humain.

Ils le déclinent en distinguant respectivement « les tournants » (axe 1 : innovation, anticipation, ouverture) et le traitement des retards (axe 2 : insertion professionnelle, égalité des chances, adaptation des compétences, élévation des niveaux de qualification)

Chacun des objectifs est argumenté de façon satisfaisante en mentionnant les actions majeures prévues pour l'atteindre, avec un tableau récapitulatif par thématique des groupes-cibles ou bénéficiaires et des montants indicatifs relevant des crédits européens concernés.

Dans le cadre de la construction des POE selon une démarche intégrée, la répartition des prises en charge entre les FSE et les autres fonds FEDER, FEADER et FEP fait l'objet d'une explication satisfaisante.

La prise en compte des priorités communautaires (égalité des chances et non discrimination, emploi, environnement, innovation), de même que l'application des règles portant sur les taux d'intervention communautaire, sont correctement explicités pour chaque axe.

Les indicateurs identifiés par objectif apparaissent globalement pertinents et conformes au cadre recommandé. Les tableaux d'indicateur doivent pouvoir être complétés pour :

- préciser l'année ou la période des valeurs de référence (en principe 2006 ou 2000-2006) et compléter les valeurs de références manquantes (travail en cours auprès des services idoines)
- définir, autant que faire se peut, des valeurs cibles, au-delà des tendances (croissance, maintien, réduction) actuellement mentionnées.

Au-delà de ces compléments, les tableaux qui suivent présentent nos commentaires par objectif.

Axes Obj.	Indicateurs Programme FSE 2007-2013		Valeur cible ou tendance	Valeur de référence
1.1 Développer les dispositifs d'éducation et de formation innovants	Réalisation	Nombre de bénéficiaires		12 000
		- Répartition hommes/femmes		7 200 H 4 800 H
		- Répartition selon le statut sur le marché du travail	Amélioration	
		Nombre d'entreprises concernées	40	20
	Résultat	Taux de réussite aux examens	croissance	50 %
		Nombre de personnes mises en parcours	croissance	4 700
Impact	Taux de sortie positive	croissance	60%	
1.2 Ingénierie de formation pour anticiper les enjeux	Réalisation	Nombre de jours d'intervention	1 500	1000
		Nombre de programmes d'action	15	12
	Résultat	Progression annuelle du nombre d'inscrits sur une plate forme d'orientation	croissance	0
	Impact	Meilleure adéquation entre offre de formation et offre d'emploi		
1.3 Encourager la mobilité éducative et professionnelle à l'échelle internationale	Réalisation	Nombre de départs	90 000	45 000
		- Répartition hommes/femmes		
		- Répartition selon le statut sur le marché du travail	Maintien	17 500 étudiants - 27 500 DE
		Nombre de projets transnationaux réalisés	12	6
	Résultat	Mobilité positive	Progression	60 %
		Nombre de projets transnationaux valorisés	5	2
Impact	Renforcement de l'employabilité des bénéficiaires	Progression		

Commentaires : 1.1 : en réalisation, ajouter « Nombre de projets soutenus » ; en résultat : ajouter « Nombre de nouveaux dispositifs de formation et d'apprentissage soutenus sur 2007-2013 et capacités d'accueil associés » ;

1.2 : en impact, préférer « Nombre de demandes d'emploi insatisfaites sur les secteurs économiques concernés »

1.3 : en réalisation, préciser « Nombre de départs soutenus » ; en résultat, préciser par « taux de certification-formation des bénéficiaires » ; en impact, ajouter : « Mobilité positive » par « Taux de retour sans emploi ou diplôme parmi les bénéficiaires (2 ans après) »

Axes Obj.	Indicateurs Programme FSE 2007-2013		Valeur cible ou tendance	Valeur de référence
2.1 Favoriser l'insertion sociale et prof. des pers. les + en difficulté par accomp.& form° adapt	Réalisation	Nb de bénéficiaires	30 000	25 000
		Répartition hommes/femmes		15 000 F – 10.000 H
		Répartition selon le statut sur le marché du travail		60 % CLD - 40 % Autres
		Nombre d'actions de formation	720	500
	Résultat	Nombre de personnes qualifiées	22 500	18 000
		Nombre de projets de création viable portée par les publics en difficulté	800	650
	Impact	Taux d'accès à un emploi ou une formation de niveau supérieur	50 %	30 %
2.2 Promouvoir l'égalité des chances en intervenant sur les acteurs et dispositifs (illettrisme-handic- égal H/F)	Réalisation	Nombre de bénéficiaires « directs »	5 700	6 700
		Répartition hommes/femmes	50 % H - 50% F	50 % H - 50% F
		Nombre d'heures-stagiaire	3 000 000	2 000 000
		Nombre de professionnels concernés	80	40
	Résultat	Nombre d'emploi des personnes handicapées	5 %	2,5 %
		Diminution du taux d'illettrisme		16 %
		Population supplémentaire concernée par un dispositif de sensibilisation à l'égalité des genres		
	Impact	Diminution du nombre de personnes en situation d'exclusion		

Commentaires : 2.1 : en résultat, préciser « Nombre de personnes ayant validé une qualification (cumul sur 2007-1013) »

2.2 : en réalisation : pourquoi une baisse du nombre de bénéficiaires directs ? Ajouter « Nombre de projets soutenus offrant des services de promotion de l'égalité des chances et de lutte contre l'exclusion sociale »

En résultat : préciser « Nombre d'emploi des personnes handicapées dans la population active » ; l'indicateur « Population supplémentaire concernée par un dispositif de sensibilisation à l'égalité des genres » apparaît particulièrement difficile à suivre

En impact : quid de la capacité de suivi de l'indicateur « Diminution du nombre de personnes en situation d'exclusion » ?

<b>Axes Obj.</b>	<b>Indicateurs Programme FSE 2007-2013</b>		<b>Valeur cible ou tendance</b>	<b>Valeur de référence</b>
<b>2.3</b> Adaptation des compétences des salariés et DE au marché du travail	Réalisation	Nombre de bénéficiaires	38 000	28 000
		Répartition hommes/femmes		
		Répartition selon le statut sur le marché du travail		
		Nombre d'heures-stagiaire	20 300 000	15 000 000
	Résultat	Nombre d'entreprises concernées	2 000	1 700
		Taux de qualification des demandeurs d'emploi	70 %	55 %
	Impact	Nombre d'actions de maintien dans l'emploi réalisées	Progression	Action nouvelle
		Amélioration du niveau de qualification des bénéficiaires		
<b>2.4</b> Accompagner les demandeurs d'emploi sur le marché du travail par la qualification	Réalisation	Nombre de bénéficiaires	40 000	35 300
		Répartition hommes/femmes		
		Répartition selon le statut sur le marché du travail		
	Résultat	Volume d'heures-stagiaire par an	800 000	600 000
		Taux de réussite aux examens de la population concernée	70 %	50 %
		Elévation du niveau de qualification	Création de filières de niveau IV et III	
Impact	Diminution du nombre de demandeurs d'emploi qualifiés			

Commentaires : en réalisation, le suivi de la répartition selon le statut sur le marché du travail est-il pertinent pour cette objectif qui ne vise que les demandeurs d'emploi ?

## ***Le programme opérationnel FEADER***

En préalable, il convient de signaler que le projet de programme opérationnel FEADER contient tous les éléments requis décrits dans le cadre de l'annexe II du règlement (CE) N° 1974/2006 du 15 décembre 2006 portant modalités d'application du règlement (CE) no 1698/2006 même s'il ne reprend pas strictement le plan en 16 points décrit. Cette structure différente a été volontairement choisie par les autorités locales compte tenu de la méthodologie de préparation des programmes et surtout du choix d'une approche intégrée qui s'est traduite notamment par la mise en place de la Stratégie Régionale Intégrée. Ainsi, au-delà des enjeux spécifiquement liés au développement rural, l'action du FEADER apparaît complémentaire aux actions soutenues par les fonds structurels et le FEP. Ceci donne une plus grande lisibilité aux actions financées par l'Union européenne au niveau régional.

Les 4 axes retenus correspondent au cadre requis, et le paragraphe introductif explicite les cohérences avec les 5 orientations de la stratégie régionale intégrée dans lesquelles s'inscrivent prioritairement les interventions relevant du FEADER :

- Encourager la réactivité des dispositifs de formation afin de favoriser l'adaptation des compétences
- Permettre à l'activité agricole de répondre aux besoins d'une population croissante
- Attribuer l'usage des sols de manière à permettre à l'économie de poursuivre son développement en maintenant le potentiel agricole
- Construire l'espace touristique à l'échelle de l'île
- Poursuivre une politique volontariste d'aménagement des hauts et des espaces forestiers

L'axe 1, le plus important financièrement, permet de poursuivre le soutien aux filières de diversification animales et végétales et à la filière canne, dans la continuité par rapport au FEOGA orientation du DOCUP 2000-2006. Il convient de signaler qu'une augmentation substantielle des enveloppes allouées à l'ensemble des régimes d'aides a été retenue par les autorités locales notamment en ce qui concerne la filière canne dans le cadre des deux orientations :

- o « durabilité et compétitivité des exploitations agricoles
- et
- o irrigation comme facteur de compétitivité

Dans le cadre de cette axe, la préservation des espaces agricoles reste aussi une priorité majeure.

L'axe 2, représenté essentiellement par les ICHN et les MAE a un poids financier raisonnable au regard du bilan réalisé sur 2000-2006 dans le cadre du PDRN.

L'axe 3 et l'axe LEADER respectent les minima réglementaires respectifs soit 10% et 5%, ce qui démontre bien la volonté locale de soutenir au maximum les filières agricoles dans le cadre du FEADER afin de « permettre à l'activité agricole de répondre aux besoins d'une population croissante » qui est une des orientations stratégiques forte du programme.

Le choix d'un seul Gal, positionné sur le territoire des Hauts peut se justifier par la nécessité évoquée pour La Réunion de se réapproprier progressivement cette forme de gouvernance tout en évitant les écueils du dégageant d'office comme cela a pu être le cas en France Métropolitaine sur la période 2000-2006.

Les indicateurs d'impacts définis, qui s'appuient sur le cadre commun de suivi et d'évaluation, doivent encore faire l'objet de complément pour établir les quantifications-cibles et ne pas en

rester à l'énoncé de tendances. Il en va de même des indicateurs de résultat par axe et des indicateurs de réalisation pour certaines mesures.

Certains indicateurs complémentaires non obligatoires ont été déclinés en termes d'impact, de réalisation et de résultat ce qui devrait permettre une meilleure évaluation de la stratégie régionale intégrée et des objectifs du programme régional.

Chacune des mesures est argumentée de façon satisfaisante en mentionnant le motif de l'intervention, ses objectifs, son champ d'application, les bénéficiaires visés et le type de dépenses éligibles. Un tableau récapitulatif par thématique des groupes-cibles ou bénéficiaires et des montants indicatifs relevant des crédits européens concernés.

Il convient de noter en outre les efforts locaux afin de promouvoir une agriculture plus moderne notamment en mettant en place :

- des mesures d'aide au conseil et les projets globaux d'exploitation afin de dynamiser l'encadrement technique agricole et la compétitivité des exploitations agricoles ;
- un effort particulier visant la structuration des filières peu ou pas organisées, les aides étant soit conditionnées soit favorisées pour les groupements, en cohérence par rapport au POSEIDOM ;
- un ensemble de mesures visant l'innovation et le développement.

Des tableaux de bord présentent l'application des régimes d'intervention concernant l'activité agricole liée à la production et à la transformation de produits agricoles, ainsi qu'aux autres activités visées par le règlement développement rural.

## **2.4 Evaluation du système de mise en œuvre et recommandations complémentaires**

Sous réserve de la validation des éléments du projet de circulaire du Premier Ministre, la présentation des adaptations du dispositif de pilotage local des POE et du système de gestion associé nous apparaît satisfaisante.

Les rôles respectifs des acteurs de gestion et le fonctionnement des instances de suivi du programme sont détaillés et intègrent les points d'évolution identifiés lors des évaluations réalisées au cours de la programmation 2000-2006.

Nous avons noté l'importance donnée à la définition d'une démarche de communication active et coordonnée pluri-fonds pour le lancement et la gestion des programmes opérationnels établis.

S'agissant notamment du Comité Local de Suivi (Comité de Programmation), de la préparation de ses séances et des suites données à ses décisions, il pourrait être utile de proposer à ses membres de travailler sur l'actualisation des principes et modalités de mise en œuvre de la gestion intégrée et partenariale des POE, qui a fait la spécificité et le succès des programmation précédente à La Réunion.

Une telle réflexion et la formalisation d'un document complémentaire serait profitable pour la maîtrise des travaux à venir :

- de rédaction à venir des cadres d'intervention,
- d'actualisation du guide des procédures,
- d'adaptation des outils et dispositifs de gestion informatisée.

Au titre du développement des usages pertinents et performants des TIC, nous soutenons la volonté, exprimée par certains décideurs et gestionnaires des POE, d'une mise en place d'une gestion informatique encore plus intégrée.

Par l'ampleur de sa programmation et le sérieux de ses pratiques de gestion associées, La Réunion est bien placée pour être région d'expérimentation et de **développement de la saisie et du suivi en ligne (par accès direct internet) des demandes de subvention par les porteurs de projet** et de leur traitement par les gestionnaires.

S'il est probable qu'une telle avancée mettra quelques années à monter en puissance (ce qui suppose de maintenir en parallèle les dispositifs « papiers » en cours), elle n'en constitue pas moins une incitation favorable au développement de l'usage des TIC par l'ensemble des acteurs concernés.

Afin de poursuivre la dynamique partenariale renforcée par l'animation de 14 groupes thématiques en phase de bilan et de formalisation des propositions, nous recommandons d'activer à nouveau ces groupes de concertation après 2 années de mise en œuvre des POE, soit en 2009.

Pour assurer un suivi environnemental en continu, dans la mise en œuvre des programmes opérationnels, nous préconisons la prise en compte dans les cadres d'intervention des orientations-propositions identifiées comme éco-sensibles, d'un « quizz » de vigilance environnemental, exploitant les 8 questions évaluatives permettant de structurer un suivi *in itinere*.

Intégrée ou non aux journées régionales du développement durable, l'organisation d'une conférence environnementale pourrait constituer une opportunité régulière pertinente pour :

- mettre en « valeur d'exemple » les réalisations éco-positives, notamment dans le cadre des POE
- faire un point d'avancement ou d'application des diverses démarches et planifications ayant un impact environnemental, telles que le PDDEMA, le PREDIS, le SDAGE, le SAR, le PPR, la SRB...